

*Agenda 2007
de la Ville de Colmar*

Colmar, côté jardin



Colmar, côté jardin



Editorial



Les parcs, les jardins, les parterres floraux font partie de notre patrimoine. Qu'ils appartiennent à la ville ou à des propriétaires privés, ils constituent l'image de la ville. Ils forment un paysage familier, un environnement que nous aimons contempler. Ils marquent notre territoire et notre regard. Ils sont notre bien commun. Un bien précieux, un bien vivant mais aussi fragile.

Le patrimoine colmarien, se résume trop souvent au caractère exceptionnel des monuments qui jalonnent les rues de la Cité. Mais notre patrimoine naturel est aussi d'une grande richesse et d'une remarquable diversité. C'est un patrimoine qui, comme d'autres, témoigne de l'histoire des hommes, de l'évolution de leurs goûts, du bonheur, du loisir.

Un cadre soigné, fleuri, planté marque l'identité d'une ville. C'est la "signature" d'une ville pour les habitants et pour les visiteurs. Une sorte de label de la qualité de vie et du charme.

C'est aussi le succès d'une politique : en donnant les moyens nécessaires aux services municipaux, en dégageant les moyens financiers permettant le fleurissement des massifs, la plantation d'arbres d'alignement, la création de pelouses ou l'amélioration des entrées de ville, la municipalité a donné l'élan.

Mais l'effort d'embellissement de la ville est partagé et largement relayé. La large part prise par les Colmariens eux-mêmes, est à saluer. De cet effort commun, résulte le Grand Prix National du Fleurissement obtenu par la Ville de Colmar en 2005 pour la troisième fois consécutive.

Le présent agenda présente un large panorama de ce patrimoine naturel, véritable spectacle vivant. Il vous propose une appropriation collective de ce magnifique patrimoine que nous avons en partage :

- les jardins qui, au travers d'un travail patient, recréent la valeur du temps, le temps de la nature, la notion de durée, et confortent l'histoire personnelle de chacun, ses repères,
- les parcs et les promenades qui sont des lieux de quiétude, d'harmonie et souvent dans un monde tumultueux, des refuges,

- les arbres qui embellissent, nous abritent, créent de l'ombre, découpent et structurent le paysage,
- les cours d'eaux que la municipalité a fait resurgir pour certains et qui serpentent la ville comme autant de respirations salutaires.

Redessiner l'esthétique grâce au fleurissement, grâce aux plantations ou autres travaux, c'est une œuvre ambitieuse qui se mesure et se jugera à l'échelle des décennies. Elle suppose aussi l'amour du bien public et le souci des autres. La priorité donnée au long terme. Elle suppose la fraternité et le partage.

Cet héritage constitue ce qu'il est commun d'appeler le patrimoine, ce "trésor que l'on reçoit et que l'on transmet, dont une génération n'est jamais que l'usufruitier et le propriétaire, l'usager" selon la formule de Victor Hugo.

Si cette définition semble s'apparenter au seul legs du passé, il importe de l'enrichir de la vision contemporaine qui communique à chaque élément de ce patrimoine, une valeur de transmission de mémoire et de création de lien social.

C'est cette ville buissonnière, qui a su conserver ses poumons de nature, que nous vous invitons à parcourir au gré des pages de cet agenda. Autant de balades à apprécier en toutes saisons au gré des couleurs changeantes qu'imprime Dame Nature.



Gilbert MEYER
Maire de Colmar

Bonne et heureuse
année 2007.

Les richesses naturelles du ban de Colmar

La Ville de Colmar se trouve au cœur de l'Alsace, que l'on considère le territoire régional du Nord au Sud (depuis l'Alsace bossue et l'Outre-forêt de Haguenau jusqu'au Sundgau) ou d'Est en Ouest (depuis la rive gauche du Rhin jusqu'aux crêtes sommitales des versants alsaciens des Vosges). De ce fait, son ban communal se trouve au carrefour d'une grande diversité de paysages et d'écosystèmes :

- la plaine agricole et la forêt sèche de la Hardt à l'Est ;
- le piémont viticole et les collines sous-vosgiennes à l'Ouest ;
- les rieds de l'Ill au Nord et de la Lauch et au Sud ;
- les massifs forestiers périurbains ;
- le patrimoine historique et architectural de la ville ;
- etc.

Surtout, la situation géographique de l'agglomération colmarienne favorise une spirale vertueuse :

- la richesse de nos paysages naturels et urbains constitue un cadre de vie privilégié, qui attire de nombreux touristes, et qui contribue à fixer de nouveaux arrivants actifs ;
- cette attractivité génère de nombreuses activités, et donc de la richesse économique et sociale pour les villes ;
- cet apport de richesses permet d'investir dans l'amélioration continue du cadre de vie qui, encore mis en valeur, renforce son attractivité.

Cependant, la seule situation géographique ne saurait maintenir cet équilibre dynamique dans notre cadre de vie : c'est bien la façon dont nous organisons notre environnement qui est primordiale, et qui se trouve au centre de la spirale vertueuse.

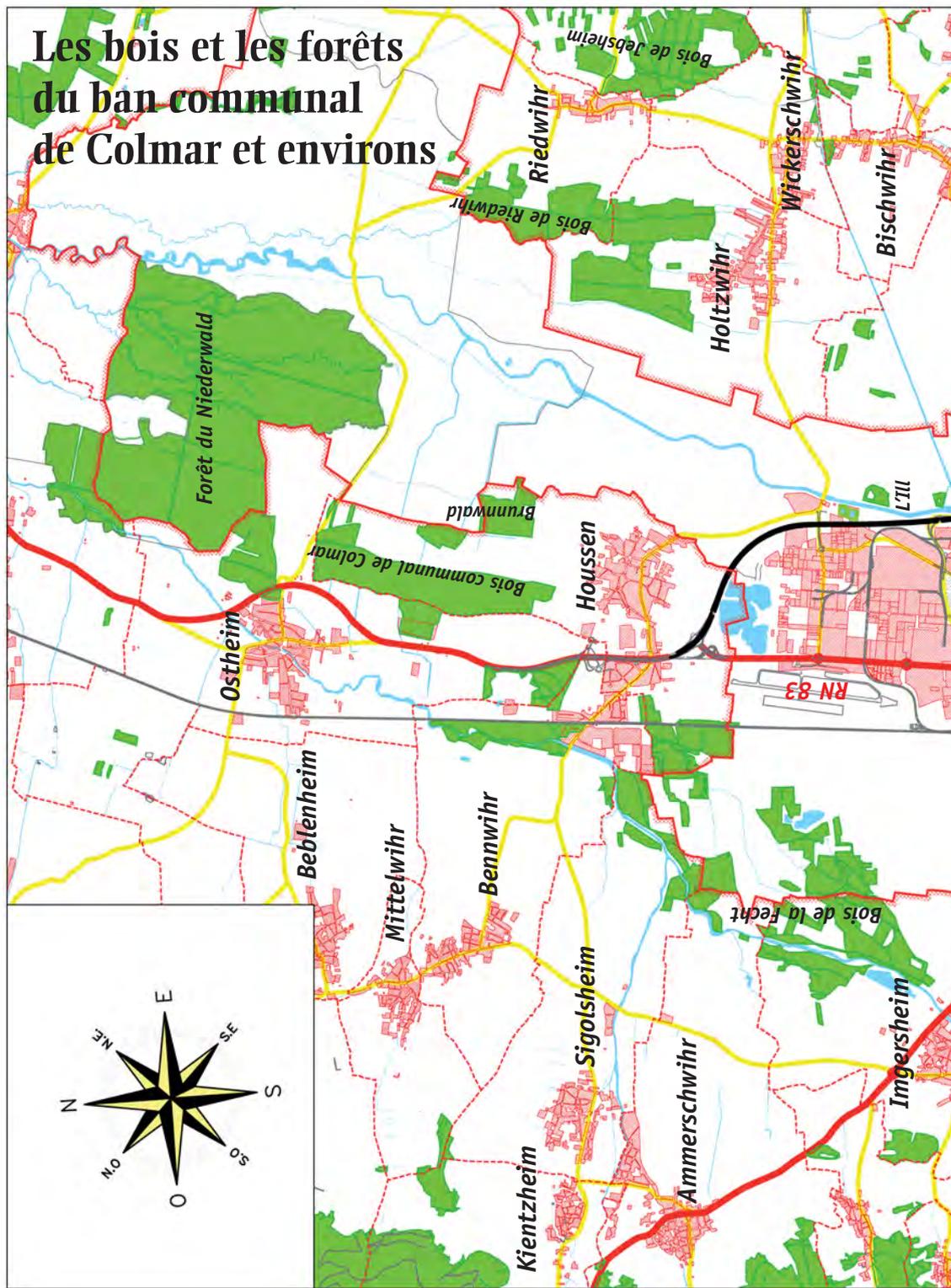
En effet, l'intensité et l'étendue des activités humaines exercent aujourd'hui une telle pression sur les milieux urbains et naturels, qu'elles nous contraignent à réellement « gérer » l'usage que nous faisons de notre environnement tout en anticipant les évolutions défavorables qui pourraient affaiblir l'un de ses éléments, et entraîner à terme un retournement de situation et l'engagement dans une spirale de dégradation.

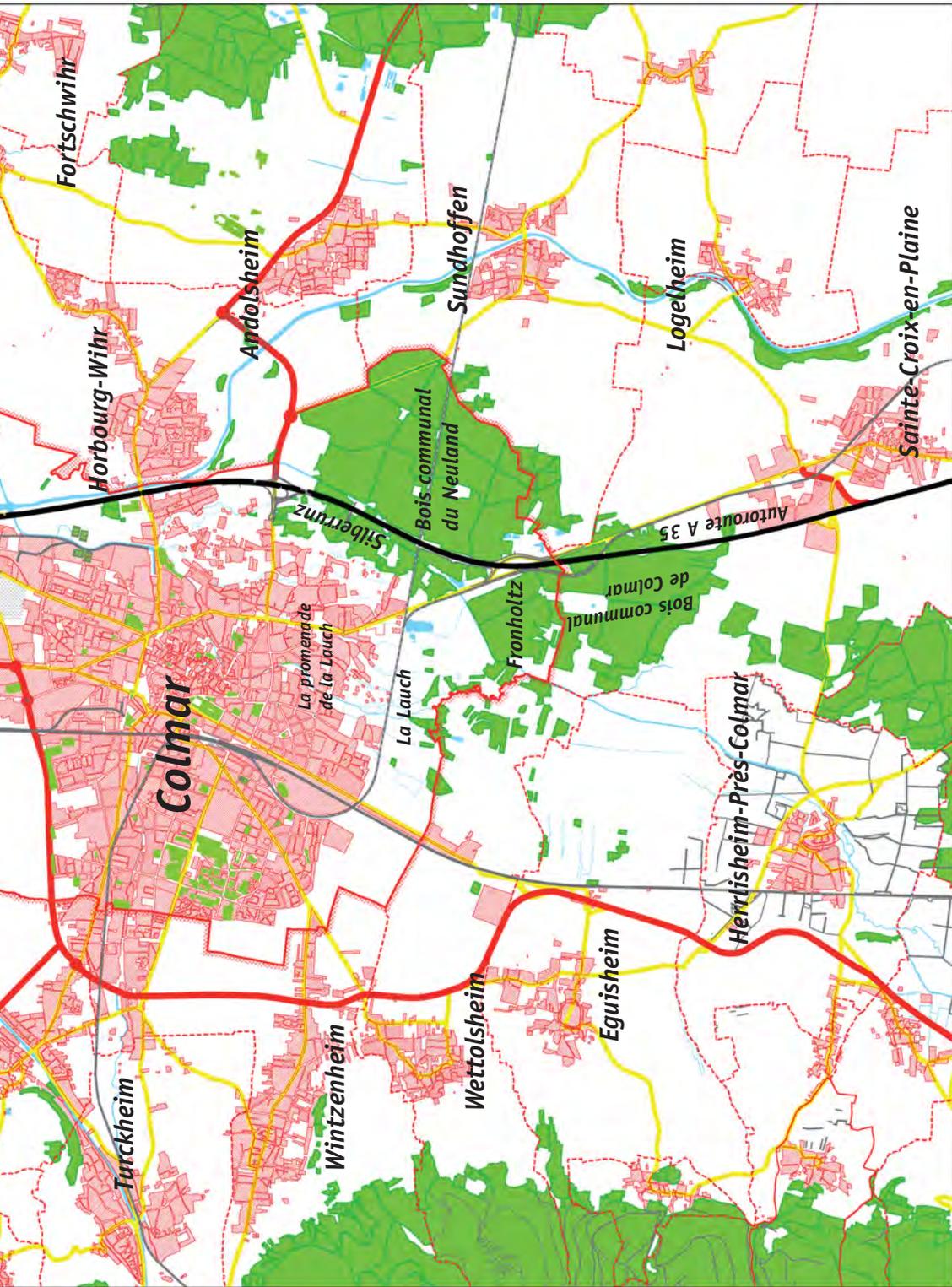
Nous avons besoin de la nature, et la nature a besoin de nous : aidons-la.





Les bois et les forêts du ban communal de Colmar et environs





Le ried de l'Ill

L'Ill, rivière importante de l'Alsace et située aux portes de Colmar, n'est représentée au cœur de la ville que par ses affluents, la Lauch et le canal du Muhlbach ; pourtant, avec ses 2.500 hectares traversés par le cours de l'Ill, le secteur Nord du ban communal de Colmar constitue la principale zone humide du Haut-Rhin et représente un tiers de l'entité écologique qui caractérise la plaine d'Alsace : le ried.

Issu du terme alémanique « riet » qui signifie « roseau », le nom de « ried » caractérise aujourd'hui l'écosystème complexe des zones humides soumises aux inondations des cours d'eau et aux variations de profondeur de la nappe (le battement ou la battance), qui resurgit ponctuellement sous forme de sources phréatiques (voir plus loin) : ces deux facteurs ont conditionné la genèse de milieux naturels d'une grande diversité paysagère, faunistique et floristique, et toujours en équilibre dynamique autour de la multitude des cours d'eau phréatiques du ried de Colmar.

Ces cours d'eau phréatiques ne doivent pas être confondus avec les « giessens », qui dessinent des chenaux anastomosés (c'est-à-dire en tresse) dans lesquels coulent également des eaux vives et peu profondes, mais reliées à une rivière principale alimentée par les cours d'eau vosgiens. Certes, les cours d'eau phréatiques occupent pour la plupart les anciens chenaux de l'Ill, mais ils sont alimentés par la nappe subaffleurante : les sources naissent sous forme de résurgence de la nappe, mise sous pression quand celle-ci rencontre une couche de gley (argile imperméable).

Depuis l'âge de fer et jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, le ried du Centre-Alsace était une région densément peuplée car, en s'adaptant au lieu, l'homme a pu y exploiter de manière durable le fruit des multiples ressources naturelles sans en entamer le capital : cultures et vergers sur les levées non inondables, pâturages sur les terres engorgées, forêts pour le bois d'œuvre sur les terrasses graveleuses, bois de chauffage dans les dépressions, prés de fauche dans le lit d'inondation de l'Ill, poissons et graviers des rivières.

Les différentes fonctions assurées par les rieds sont autant de valeurs qui représentent des économies effectuées en préservant cet espace : épuration des eaux de ruissellement et des eaux souterraines qui seront captées pour la consommation humaine, fertilisation naturelle des sols, écrêtement des ondes de crues par épandage sans risque dans un secteur non urbanisé, maintien d'un débit d'étiage pour les cultures et la végétation en période de sécheresse, écosystèmes favorables aux prédateurs qui limitent le développement des parasites.

Une faune nombreuse et variée fréquente les espaces humides, les haies et les prairies, à l'instar du courlis cendré. Il y a quelques années, le secteur de la forêt du Niederwald, située dans le ried de l'Ill, a été désigné pour amorcer une action de réintroduction de la loutre, dont les épreintes signalent parfois sa présence au niveau du pont du Riedbrunnen.

Randonner à pied, à vélo ou en canoë dans le ried de l'Ill, c'est découvrir une zone inondable de l'Ill encore fonctionnelle entre le lieu-dit colmarien « Maison Rouge » et Erstein dans le Bas-Rhin, condition essentielle pour maintenir les zones humides remarquables du ried Centre-Alsace.







*Le milieu riedien
pris dans sa globalité,
avec ses forêts, ses prés
et ses labours, ses plans d'eau,
réunit sur de faibles surfaces
un échantillonnage très étendu
de la faune alsacienne.*









De nombreux endroits associés à l'Ill ont un intérêt exceptionnel par la diversité et la conservation locale des milieux témoins.

La source phréatique du Riedbrunnen

Cette rivière, longue de 3,5 kilomètres seulement parce qu'elle se jette dans un bras de l'Ill au Nord de Illhaeusern, est une particularité marquante du ried de Colmar, qui prend sa source au niveau du Lindengraben, sur des parcelles qui sont propriété de la Ville de Colmar.

Les eaux du Riedbrunnen sont sténothermes, caractéristique commune aux cours d'eau phréatiques, c'est-à-dire qu'elles conservent toute l'année une température voisine de 11°C, caractéristique accentuée par une constance annuelle du débit (450 litres par seconde). Les oiseaux piscivores trouvant dans ces milieux une alimentation pendant les mois hivernaux, cet écosystème constitue alors une terre d'accueil des grands migrateurs.

L'alimentation du Riedbrunnen est remarquable car elle est assurée par deux types de sources distinctes, dont le second type est unique en Alsace :

- les premières sources sont issues des « Donnerloch » (« trou de tonnerre » : les Anciens pensaient que ces sources étaient créées par la foudre en perçant le sol) ; l'eau sous pression jaillit d'orifices pouvant atteindre 50 centimètres de diamètre, situés dans des fonds de cuvette jusqu'à 2 mètres de profondeur ;
- le second type de sources est dit « en passoire », car constitué de milliers de petites sources actives qui alimentent le cours d'eau sur 400 mètres par des apports plus ou moins réguliers provenant des berges : leur nombre favorise un débit important du Riedbrunnen, considéré comme le plus puissant des cours d'eau phréatiques de la région (ce type de source fournit approximativement les deux tiers du débit total du cours d'eau, qui alimente le « moulin du ried » à l'entrée d'Illhaeusern).

Dans un paysage marqué par l'évolution des prés et des prairies vers la culture des céréales, le Riedbrunnen est une entité écologique particulière et autonome, qui accueille de nombreuses espèces végétales rares, car exigeantes en terme d'habitat (de par leur faible capacité d'adaptation, ces espèces sont très sensibles aux dégradations de la qualité des eaux et aux abaissements du niveau de la nappe).



Actuellement, les espèces ligneuses qui constituent le cortège végétal du Riedbrunnen sont principalement des aulnes de grande qualité, des frênes et des saules ; les espèces arbustives sont essentiellement des cornouillers, des viornes, des clématites et du houblon sauvage.

Enfin, parce que située hors zone inondable de l'Ill, la rive droite du Riedbrunnen est propice au développement du grand hamster d'Alsace, mammifère emblématique de notre région qui trouve dans les rieds l'un de ses derniers sites d'implantation « naturelle ».





*Le Riedbrunnen draine la nappe phréatique
à l'emplacement d'un ancien chenal de divagation de l'Ill.*



La forêt alluviale du Niederwald

Situé à une douzaine de kilomètres au nord de la ville, le canton du Niederwald couvre une superficie de près de 550 hectares en l'un des massifs qui constituent la forêt communale de Colmar.

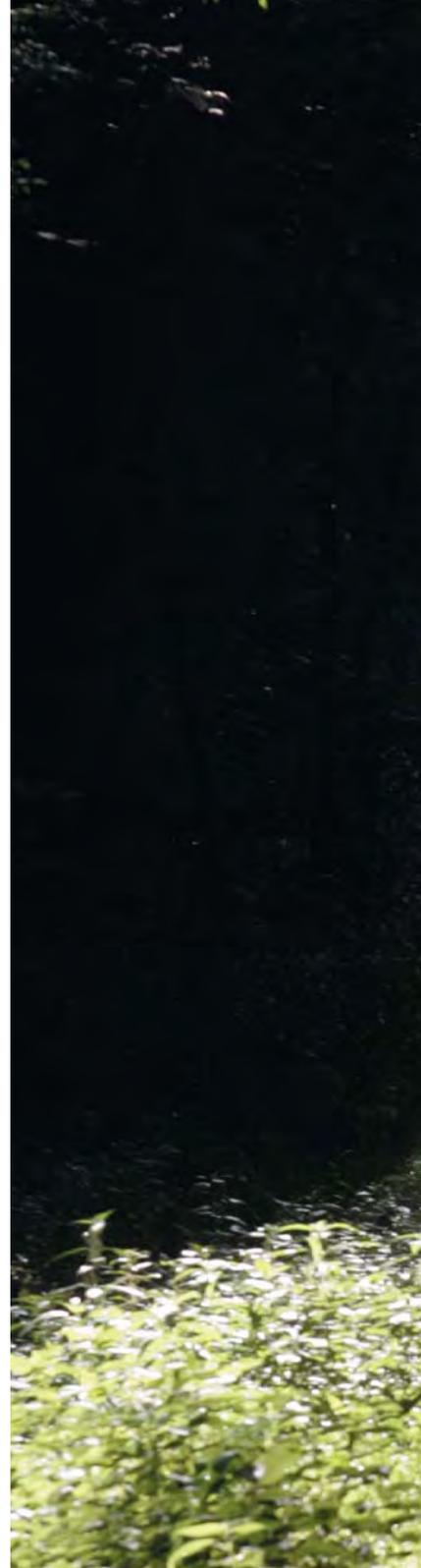
Situé à la confluence des rivières Ill et Fecht, unique forêt alluviale de cette superficie en Alsace, le massif est traversé par un réseau dense de cours d'eau (notamment le Dachsbrunnen), dont certains partiellement phréatiques. La nappe, située la plupart du temps à moins de 2 mètres de la surface, joue un rôle majeur dans cet écosystème.

La forêt est composée essentiellement de frêne d'aulnes glutineux et d'érables sycomores (à plus de 80 %), accompagnés de chênes, d'érables champêtres et de divers feuillus, tels que le noyer noir, introduit vers 1900 et présent par petits bouquets de très beaux spécimens. La hauteur des arbres est remarquable, leur diamètre souvent important, et le massif du Niederwald est très réputé pour sa production de frênes de qualité et de gros diamètre (la situation transfrontalière permettant la vente de bois de qualité aux menuisiers et ébénistes locaux, mais aussi allemands et suisses).

Son rôle écologique est important par la faune qu'il abrite, mais aussi et surtout parce qu'il constitue un noyau de peuplement qui permet d'ensemencer d'autres biotopes moins étendus et situés dans des zones cultivées, moins favorables à la dynamique démographique des espèces.

La gestion du Niederwald est un exemple de maintien d'une activité économique – la sylviculture – adaptée au potentiel du milieu naturel ; c'est pourquoi cette forêt plurifonctionnelle est très appréciée par les habitants du bassin de vie de Colmar et environs. Les réalisations récentes de la piste cyclable entre Colmar et Houssen, ainsi que du sentier du Club Vosgien qui longe le cours de l'Ill depuis sa source à Winkel jusqu'à Strasbourg, favoriseront sa découverte avec des modes de déplacement doux.

*A quelques pas de la ville, la nature est là.
Une seule démarche suffit : la nature s'ouvre
à celui qui s'avance.*







La forêt du Niederwald est l'une des dernières représentantes des forêts primaires en plaine.

*L'association intime de l'eau et de la forêt
donne naissance à un paysage typique,
d'une harmonie naturelle propre aux milieux sauvages.*



Le méandre de la Lauch

Bien que leurs berges soient parfois recouvertes d'une végétation qui leur donne un aspect naturel, les cours d'eau qui traversent la ville sont canalisés. Or, ces aménagements ont accordé la priorité à l'écoulement des eaux au détriment de l'équilibre des milieux naturels, en réduisant à leur portion congrue, d'une part, les lieux de refuge et de reproduction de la faune piscicole et, d'autre part, les annexes aquatiques et les mares qui hébergent une multitude de formes animales et végétales. Ainsi, le long de la rue de la Digue, face au collège Berlioz et au débouché de la nouvelle passerelle sur la Lauch, se trouve un ancien méandre de la Lauch qui, tout en étant encore bien existant sur le terrain, n'était plus alimenté par le cours d'eau après que celui-ci ait été canalisé.

Le percement de la digue et la mise en place d'une buse et d'une vanne de régulation ont permis de reconnecter cet ample méandre avec le cours de la Lauch : depuis 2006, et à l'initiative de la Communauté d'Agglomération de Colmar qui a inscrit cette action parmi ses tout premiers projets environnementaux, l'eau irrigue à nouveau ce bel îlot de verdure. Cet aménagement permet à nouveau une occupation piscicole avec, notamment, la création d'une frayère à brochets et les conditions pour la colonisation du site par une végétation de milieu humide (roselière, prairie à graminées, etc.), et la faune associée (grenouilles, tritons).

A terme, l'objectif initial de restauration d'un milieu humide et de création d'une frayère à brochets contribuera donc plus largement à l'amélioration de la qualité de l'espace naturel aux portes de la ville.



Le brochet et la gardon évoluent à nouveau dans ces eaux calmes et aux berges riches en végétation, jusqu'à ce que, devenus adultes, ils quittent le bras de la Lauch pour rejoindre le chenal principal.







La reconnexion du méandre à la Lauch permet la réhabilitation d'une dynamique naturelle, favorable à l'équilibre écologique du cours d'eau.

La Silberrunz

Bien que moins emblématiques que le Riebrunnen et l'Orchbach, les rivières phréatiques qui naissent au sud de Colmar méritent autant d'être désignées comme « Brunnenwasser », car elles débitent également des eaux d'une permanente limpidité et à grande pureté bactériologique.

Plusieurs sources venues de la nappe se découvrent au sud de la rue de la Semm et de l'autoroute A35, c'est-à-dire aux portes même de la ville : le Blieschweiergraben, l'Alter Thurgraben, le Beingraben, l'Obere Silberrunz, la Silberrunz (aussi dénommée Pfaffermenzbachla).

La préservation de ces cours d'eau, par un entretien régulier, contribue de façon prépondérante à favoriser les capacités épuratrices des sols et de la végétation qui les bordent ; cette notion est d'autant plus importante que la Silberrunz traverse le périmètre de deux captages d'eau de la Ville de Colmar, situés au Neuland et au Dornig, et qu'elle contribue à l'évacuation des eaux en période de crue.

Le bon état écologique des Brunnenwasser et de leurs rives dépasse donc de loin le seul intérêt des propriétaires riverains, d'autant plus que les rives constituent une zone de transition entre la terre ferme et l'eau mouvante. Ce secteur de Colmar crée un environnement privilégié où la vie se manifeste intensément.

La variété des biotopes étant une condition sine qua non du maintien de la biodiversité, la présence des rivières phréatiques et de leurs biotopes associés aux portes de la ville peut être mise à profit pour sensibiliser le public à l'intérêt d'un environnement vivant et de qualité.

Véritable corridor écologique entre le tissu urbain et les zones de culture, la Silberrunz contribue, de façon discrète mais prépondérante, au maintien de la biodiversité.



Le quartier des maraîchers

Ni sanctuaire naturel, ni simple réserve foncière sans statut, le quartier des maraîchers constitue un patrimoine singulier de la Ville de Colmar qui s'étend dans la zone de confluence de la Lauch et de la Vieille Thur avec l'Ill, et qui se caractérise par une mosaïque d'occupations et d'utilisations des sols variées : l'activité maraîchère avec sa palette de cultures légumières, bien sûr, accompagnée de jardins potagers, mais aussi des vergers, des prés et des prairies, un habitat lié aux activités agricoles et aux jardins, voire d'anciens domaines viticoles.

Par la culture de ces terrains favorables aux plantes céréalières ou maraîchères, la main de l'homme a façonné ce paysage qui demeure néanmoins un espace à dominante naturelle marqué par la succession de cultures en serre ou en pleins champs, parmi lesquels alternent de petits bois et tout un réseau de fossés de drainage ou d'irrigation.

Nichée dans un recoin des quartiers maraîchers et à l'orée de la forêt du Neuland, se trouve la première station de pompage pour l'alimentation en eau potable de Colmar ; l'ancienne machine à vapeur de la station, construite en 1884 par l'ingénieur bâlois Heinrich Grüner, permettait d'exploiter l'eau de la nappe phréatique pour la distribuer dans les communes de l'agglomération de Colmar.

Le bâtiment qui abritait la machinerie accueille aujourd'hui le musée des usines municipales qui raconte non seulement l'aventure de l'eau, du gaz et de l'électricité à Colmar, mais aussi l'épopée de ses transports publics (depuis le tramway jusqu'aux autobus qui roulent au gaz naturel).

Enfin, au sud du quartier des maraîchers, le cours de la « Vieille Thur » et les boisements qui l'accompagnent constituent un lien écologique fonctionnel avec l'amont, où les flux biologiques sont plus étendus entre plaine, collines sous-vosgiennes et montagne.

Cette dernière caractéristique nous rappelle que la ville n'est pas un système fermé sur lui-même : elle est aussi un nœud de réseaux qui l'unit à sa périphérie, dont l'aménagement ne doit pas se faire au détriment du réseau d'espaces libres ou des corridors naturels ouvrant vers l'environnement extérieur. C'est l'un des enjeux majeurs qui milite pour une gestion sensible et avisée des franges urbaines, aussi importante pour la qualité de la ville que les efforts apportés à la réhabilitation des centres anciens.





Les forêts du Neuland et du Fronholz

Situés au sud et sud-est de Colmar, les bois du Neuland et du Fronholtz ont une origine alluviale, qui explique la présence d'un grand nombre d'espèces ligneuses (plus d'une trentaine). Depuis un temps immémorial - les plus anciens actes écrits datent du XVII^{ème} siècle - les forêts du Neuland et du Fronholz appartiennent à la Ville de Colmar.

Facilement accessible à pied, à vélo, en automobile ou en bus interurbain, cette forêt périurbaine de Colmar est une forêt de plaine qui repose d'une part sur des alluvions du Rhin, remaniées et recouvertes par des alluvions de l'Ill (Ried gris, limons sableux pour le Neuland), de la Thur et de la Lauch (Ried de la Thur), et, d'autre part, sur la nappe phréatique qui ne se situe qu'entre 0,5 mètre et 3 mètres de profondeur pendant la période estivale, selon les secteurs.

La majorité de la surface de la forêt est occupée par les stations de chênaie pédonculée frênaie fraîche mais, outre le frêne commun et le chêne pédonculé, l'apparence homogène du couvert forestier ne cache plus de nombreuses essences dès que le regard furete : on peut apercevoir alors les érables sycomore et plane, le charme, le robinier, l'érable champêtre, le merisier, l'aulne, l'orme, le noyer, le tremble, le peuplier, le tilleul, le hêtre, le chêne rouge, l'alisier torminal.

Cette variété trouve encore de la substance avec deux zones d'habitats naturels prioritaires, d'intérêt communautaire. Par ailleurs, la forêt possède quelques arbres biologiquement remarquables.

Enfin, plusieurs espèces végétales figurant dans la liste rouge des essences en danger ont été signalées, tels que le fenouil d'eau, le cirse tubéreux et l'orme lisse. La vigne sauvage, espèce protégée sur le plan national, est également présente.

Outre la faune habituelle telle que les sangliers, les chevreuils et les renards, quelques espèces remarquables sont inféodées aux biotopes du Neuland : lézard des souches, couleuvre à collier, crapaud commun, grenouille agile, les tritons (alpestre, ponctué, crêté, palmé), papillon azuré du trèfle, criquet des roseaux, sauterelle decticelle carroyée.

À l'extrémité sud du massif du Neuland et dans la forêt du Fronholz, nichent une cinquantaine d'espèces d'oiseaux ayant un statut de conservation (listes rouge d'Alsace et de France, statut européen) et/ou bénéficiant d'un statut de protection (protection en France, Directive oiseaux, conventions de Berne, de Bonn et de Washington), tels que milan noir et rouge-queue à front blanc.

*Ne restons pas en dehors de tout ça, le nez collé à l'écran !
Demandons à nos pieds de nous porter sans tarder jusque là.
Utilisons nos doigts pour grimper sur les branches confortables d'un
arbre et pour étaler les couleurs de la nature sur de belles et grandes
feuilles de notre vie.
En page de droite : une initiative de la Communauté d'Agglomération
de Colmar, le siège du futur Observatoire de la Nature.*





Le microclimat colmarien

Capitale des Vins d'Alsace, Colmar n'en demeure pas moins l'une des villes les moins arrosées de France... En effet, abritée des influences océaniques par l'écran des Vosges et de ses forêts, et grâce à l'effet d'ascendance de l'air chauffé sur les collines du piémont viticole, Colmar est l'une des villes métropolitaines de France les plus sèches, c'est-à-dire l'une de celles dont la station météorologique enregistre le moins de précipitations au niveau national.

Pourtant, alors que les milieux naturels sont le réceptacle d'un niveau de précipitations qui est modéré, l'agglomération de Colmar est riche de biotopes humides (rieds, sources phréatiques, forêts alluviales), grâce à une autre caractéristique remarquable : la présence, à faible profondeur, des nappes des cours de l'Ill, de la Thur, de la Weiss, et surtout de la nappe phréatique du Rhin, plus grand aquifère européen et marqué par la constance du volume de ressources disponibles.

Les paysages induits par ces caractéristiques sont variés et parfois presque contigus : on remarque notamment qu'à vol d'oiseau, quelques kilomètres seulement séparent le sommet du Hohneck, dont la rudesse du climat très arrosé et frais s'apparente au type d'habitat existant en Islande ou en Finlande, et les pelouses sèches situées au sommet des collines sous-vosgiennes, colonisées par des espèces végétales et animales acclimatées aux milieux pauvres et secs, et qui trouvent là, pour certaines d'entre elles, leur limite d'extension septentrionale (chêne pubescent, certaines orchis, ascalaphe, mante religieuse).

Dans une région très urbanisée (environ trois Alsaciens sur quatre vivent en milieu urbain), le microclimat colmarien nous rappelle que Colmar est connue pour ses vins, sa gastronomie, ses marchés de Noël, son patrimoine architectural et culturel, mais aussi pour son cadre de vie, riche d'un environnement naturel de qualité.







La promenade de la Lauch

Le cours d'eau de la Lauch constitue une « coulée verte et bleue » très intéressante au niveau paysager, bénéficiant maintenant d'un parcours cyclable faisant liaison vers le quartier des maraîchers. Les jardins, prés, petits massifs de roseaux, cultures le long des berges forment avec la rivière un ensemble remarquable.



Cet espace conçu comme une promenade bucolique pour l'ensemble des Colmariens ravit les cyclistes comme les piétons qui peuvent cheminer le long de la Lauch en toute quiétude.

Le fleurissement de Colmar : les quatre saisons

La Municipalité soutient année après année son effort de fleurissement et de mise en valeur des parcs et jardins municipaux. Cette opiniâtreté a valu à Colmar d'obtenir en 1999 le Grand Prix National du Fleurissement.

Acquise pour une durée de 3 ans, cette distinction a été renouvelée en 2002 et 2005. Le Grand Prix National est une distinction majeure attribuée aux villes déjà titulaires du label « Quatre Fleurs », qui présentent une qualité de fleurissement et d'espaces verts remarquable. Les critères d'attribution intègrent non seulement le fleurissement, qui reste prépondérant, mais également la qualité du patrimoine arboré, les parcs, squares et jardins publics, les aires de jeux, le mobilier urbain, la propreté des espaces publics, les efforts dans les domaines de l'environnement et du développement durable.

La qualité remarquable du fleurissement de Colmar et de ses décorations agrémentent la ville du mois de mars à mi-janvier.

Le printemps, renaissance de la nature, marque la fin de l'hiver par ses couleurs vives et lumineuses rendues chatoyantes par la douce lumière du soleil.

L'été, par la richesse de sa palette de plantes fleuries, permet toutes les compositions et toutes les audaces dans le choix des couleurs et des formes.

L'automne émerveille par son feu d'artifice de couleurs chaleureuses. Les chrysanthèmes illuminent la ville avant l'apparition des brumes et de la grisaille.

En hiver, les décorations de Noël remplacent le fleurissement. Elles confèrent à la ville un aspect magique et féérique : jeux de lumières et décors somptueux réchauffent l'ambiance de la saison froide.

Tout le monde connaît peu ou prou les fleurs emblématiques des quatre saisons. Mais connaît-on leur origine et leurs légendes ? Les voici...







Le printemps

Les fleurs printanières

Le printemps voit éclore les plantes bulbeuses : tulipes, jacinthes, narcisses, pensées, pâquerettes, giroflées et primevères...

La tulipe

La tulipe a son origine en Turquie et en Perse. Son histoire et ses légendes sont nombreuses.

Elle a été ramenée en Europe par des marchands vénitiens au XVI^{ème} siècle.

La Hollande est devenue le premier pays producteur de bulbes de tulipes.

De nouvelles espèces et variétés voient le jour chaque année.

Classiques, frangées, à fleurs de lys, botaniques, pluriflores, les tulipes offrent un choix important de formes et de couleurs.

*« Nulle fleur du jardin n'égale ma splendeur.
Mais la nature hélas ! N'a pas versé d'odeur
Dans mon calice, fait comme un vase de Chine ».
La Tulipe, Théophile Gauthier (1811-1872)*

La primevère

Premier signe du printemps, son nom vient de l'ancien français « primevoire », qui dérive du latin populaire « Prima vere » (au début du printemps).

Plante modeste et fraîche, elle se cache dans les bois, se blottit sur les talus, au bord des chemins.

La primevère fleurit dès le mois de mars, se parant de couleurs vives.

Elle illumine massifs, bacs et jardinières.



La pensée

Plante timide et délicate, la pensée s'offre à une personne pour lui laisser entendre qu'on ne l'oublie pas.

La pensée, symbole du souvenir. Dans l'Antiquité, la petite pensée sauvage « *Vola tricolor* » était considérée comme l'une des fleurs champêtres les plus parfumées.

Les prés, piétinés par les hommes à sa recherche, ne permettaient plus au bétail de s'alimenter.

La légende veut que la petite pensée pria Dieu pour qu'il la délivrât de son parfum afin d'épargner la nourriture des animaux.

Cette fleur a également été appelée « herbe de la Trinité » du fait des trois couleurs de sa plante originelle.

En 1835, un horticulteur français exposa une collection de pensées robustes qui détrônèrent les petites pensées anglaises ; on ne parla dès lors plus que de pensées à grandes fleurs. Depuis, de très nombreuses et nouvelles variétés plus florifères et résistantes permettent aux jardiniers d'égayer leurs jardins.



Le narcisse

Dans la mythologie grecque, Narcisse (Narkisos en grec), puni par Némésis, ne devait jamais voir son très beau visage. Alors qu'il buvait l'eau d'une source, celle-ci lui renvoya son reflet. Narcisse s'en éprit tant et si bien qu'il ne le quitta pas des yeux.

Il en mourut. Une élégante fleur apparut à sa place : elle porte depuis son nom.

Le narcisse est l'une des premières fleurs du printemps. Du fait de son long sommeil et de son réveil, cette fleur est souvent associée aux notions de mort et de renaissance. Le narcisse pousse dans les milieux humides. Ses nombreux modes de culture permettent aujourd'hui d'obtenir une floraison échelonnée sur plusieurs semaines.



Le langage des couleurs

Le bleu

Couleur fraîche et apaisante, le bleu est considéré, dans les beaux-arts, comme une couleur froide.

Il invite au calme et à la détente. Un massif de fleurs bleues agrandit l'espace. Dans les petits jardins, cette couleur met en valeur les endroits restreints.

En composition avec des feuillages panachés, dorés ou gris argent, ou associé au jaune et à l'orange, le bleu devient plus stimulant, offrant un contraste très lumineux.



Le langage des couleurs

Le vert

Couleur de la vie et du renouveau printanier, symbole de la fraîcheur, et de la stabilité, le vert a un effet équilibrant sur le système nerveux. Il est particulièrement reposant pour les yeux. Le vert des feuillages se pare d'une multitude de nuances : argenté, doré, pâle, sombre bleuté, bronze, etc. Il permet la transition entre des couleurs plus contrastées. Ses dégradés sont du plus bel effet. Il existe aussi certaines fleurs de couleur vert : Mollucea, Tabac Lemon Stree, Tabac Nicki Lemon, etc.



L'été

Les fleurs estivales

La rose

La rose, « reine des fleurs »,
est la fleur de l'amour.

Dans la mythologie grecque,
elle a été créée par Chloris, déesse
des fleurs. Aphrodite, déesse
de l'amour, lui donna sa beauté.

Dionysos, dieu du vin, lui offrit
son parfum enivrant.

Les Trois Grâces lui confèrent
charme, éclat et joie.

Zéphyr chassa les nuages permettant
ainsi à Apollon d'envoyer ses rayons
pour faire éclore cette fleur nouvelle.



Le pelargonium (dit géranium)

Le pelargonium vient du mot « pelargos » qui signifie cigogne en grec. Il s'agit de la plante la plus cultivée pour orner balcons, fenêtres ou massifs. Dans l'acception commune, le pelargonium est appelé géranium. Il existe de nombreux pelargoniums odorants qui exhalent leur parfum le soir ou le matin après un arrosage ou une rosée : odeur de citronnelle qui éloigne les moustiques, de menthe, d'eucalyptus ou poivrée.



Le géranium

Le géranium vient du grec « geranos » qui signifie bec de héron. Son appellation lui fut donnée en raison de la ressemblance de sa graine avec une bec de héron : longue et pointue. Le géranium est une plante vivace à la floraison discrète et modeste, aux coloris allant du rouge au violet en passant par tous les tons de mauve, rose ou pourpre.





Le langage des couleurs

Le rouge et le jaune

Couleur chaude par excellence, le rouge est provocant, voire agressif.

Il capte l'attention et domine toutes les couleurs environnantes. Le rouge peut rehausser un massif et, en association avec le blanc, il en accentue la pureté.

Le jaune est la plus lumineuse des teintes. Il éclaire les endroits ombragés et donne souvent l'impression subjective d'avancer à la rencontre du promeneur.

Les associations de jaune, or crème et vert doré donnent au jardin de la lumière.

Associé au bleu, le jaune le ravive. Avec le pourpre ou le rose bleuté, il forme un contraste subtil et harmonieux.







L'automne

les fleurs automnales

En automne, avec la baisse des températures, la nature s'engourdit lentement. Les arbres perdent leurs feuilles.

C'est la saison de prédilection du chrysanthème qui devient le roi de la saison.

Le chrysanthème

Dans la culture occidentale, le chrysanthème, fleur de la Toussaint, est associé à l'évocation funéraire. En Asie cependant, Chinois et Japonais l'associent à la notion de longévité. Ses feuilles, naguère utilisées à des fins médicinales, avaient, dans la tradition culturelle orientale, la propriété d'allonger la durée de la vie. Originaire de Chine, cultivé dès le V^{ème} siècle avant J-C., le chrysanthème portait initialement des fleurs jaunes.

Le chrysanthème

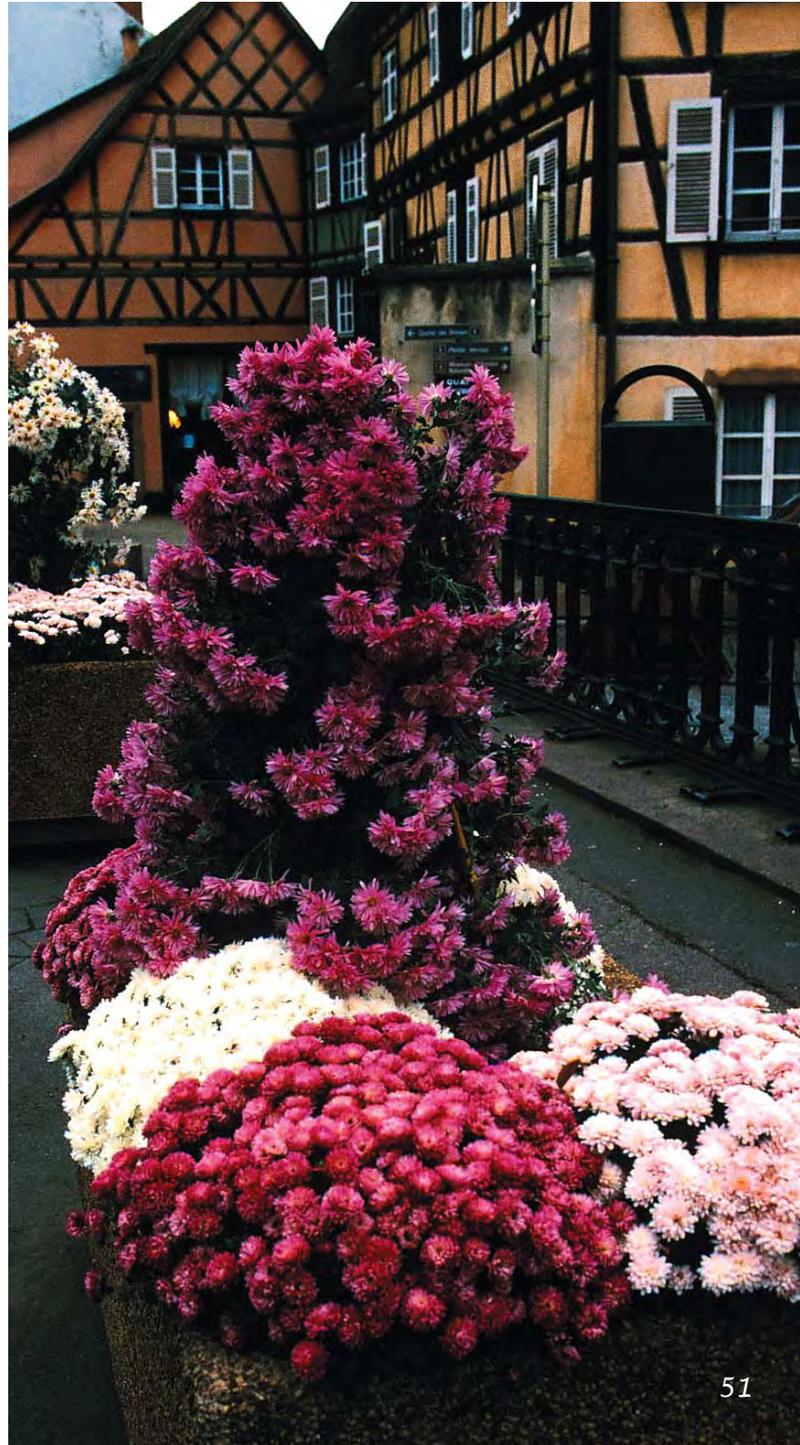
Son nom, dérivé du grec, signifie « fleur d'or ». Ce n'est qu'à partir de la dynastie des Tang, au VII^{ème} siècle, qu'il se para d'autres couleurs et prit d'autres formes. En Chine, le chrysanthème symbolise aussi le renoncement au monde, au profit d'une vie plus simple et plus profonde. Au Japon, cette fleur apparut au début du V^{ème} siècle.

Les Japonais virent en elle un symbole solaire. Le Mikado, descendant de la déesse du Soleil, prit le chrysanthème pour emblème.

En 1786, un Marseillais, le navigateur Pierre Blancard, rapporta sur sa frégate St Charles trois variétés de Ku-Hoa chinois dont une seule nous est parvenue : le chrysanthème pourpre.

« Comme des feux arrachés par un grand coloriste à l'instabilité de l'atmosphère et du soleil... Ils m'invitaient, ces chrysanthèmes, et malgré toute ma tristesse, à goûter avidement pendant cette heure du thé, ces plaisirs si courts de novembre dont ils faisaient flamber près de moi la splendeur intime et mystérieuse... »

Marcel Proust (1871-1922)



L'orange

Issue du mélange de deux couleurs chaleureuses et toniques, la couleur orange a hérité du rouge et du jaune sa richesse et ses caractéristiques.

Expansive et joyeuse, l'orange a des vertus stimulantes.

L'orange est la teinte automnale par excellence. Elle apporte chaleur et lumière avant la saison morte.

L'orange, associé au jaune et au rouge, compose un ensemble de couleurs chaleureuses.

L'orange rehausse le bleu quand il le côtoie.





Le violet

Issu du mariage entre deux couleurs opposées, le rouge et le bleu, le violet évoque la délicatesse, la splendeur, l'intériorisation, voire la profondeur des sentiments. Associé au jaune, il donne des contrastes vigoureux ; avec le pourpre, il procure au décor un charme discret et paisible ; avec le rouge et le jaune, il stimule.

Les productions de la Ville pour un fleurissement de qualité : quelles que chiffres pour 2006

Fleurissement du printemps

Production : 121 600 plantes en 42 variétés
dont : bulbes à floraison printanière (tulipes/narcisses/muscari etc.) :
69 000 unités en 82 variétés.

Fleurissement d'été

Production : 235 000 plantes en 400 variétés.

Fleurissement d'automne

Production : 4 200 chrysanthèmes en 23 variétés.





L'hiver

Alors que les conditions climatiques incitent chacun à rester chez soi, Colmar fait l'effort de se parer en hiver de ses plus beaux atours. Aux détours des rues, petits et grands redécouvrent la magie de Noël. Sapins, illuminations féeriques, décors variés... Tout est réuni pour que Colmar brille de mille feux.

Les touristes qui viennent à Colmar par milliers durant cette période apprécient les compositions et paysages, tous élaborés avec soin, qui agrémentent les rues de notre ville.



Dame Nature est en sommeil, mais les services municipaux mettent tout en œuvre pour agrémenter notre belle ville. En plus des cinq marchés de Noël situés place des Dominicains, au Koïfhus, place de l'Ancienne-Douane, place Jeanne-d'Arc et place des Six-Montagnes-Noires, la place Rapp devient malgré le froid un lieu d'animation intense grâce, notamment, à la patinoire de plein air et à son décor enchanteur. Ici, sur 1000 m², plus de 200 sapins et 400 arbustes contribuent à la beauté du site.



Les décorations de Noël en quelques chiffres

Place Rapp

Surface du décor :	1 000 m ²
Volume d'écorce de conifères :	1 500 m ³
Nombre de sapins (jusqu'à 10 mètres de hauteur) :	210 u
Nombre d'arbustes :	400 u

Place de la Mairie

Sapins, bouleaux et genets flockés et enduits givrés :	54 u
---	------

Galerie du Rempart

Sapins, bouleaux, naturels et enduits givrés :	75 u
Arbustes :	200 u

Place de la Gare

Sapins, flockés :	25 u
Arbustes :	50 u

Total des sapins

Sapins naturels (Nordmann)	660 u
Abies Alba	65 u
Epicéas flockés	184 u
Bouleaux peints	151 u
Epicéas enduits givrés	38 u
Genets	100 u

Autres décorations

Suspensions	120 u
Conifères variés	50 u
Structures coniques devant commerces	620 u



Le fleurissement de Colmar : les parcs et les squares

Les parcs et squares sont nombreux à Colmar. Familiaux et ludiques, ils améliorent le quotidien de tous. Ces espaces verts, disséminés dans toute la ville, sont propices aux promenades et aux jeux des enfants. Voici quelques parcs et squares parmi les plus prisés des Colmariens.

Le square Adolphe Hirn

Cousin du célèbre Baron Haussmann, Gustave Adolphe Hirn était physicien, mathématicien, chimiste, astronome, météorologiste, philosophe des sciences et membre-correspondant de l'Institut. Adolphe Hirn était pourtant un autodidacte érudit.

Sa statue, dressée en 1894, fut réalisée par Bartholdi. Le site existait déjà en tant que square à l'extérieur des remparts avant 1789. Il ne prit cependant sa forme actuelle qu'à la fin du XIX^{ème} siècle, soit entre 1882 et 1894. Son dessin évoque un jardin à la française.

Le square Hirn jouxte le lycée Bartholdi dont les bâtiments, qui abritaient le collège des Jésuites, furent édifiés en 1698.



Le parc du Château d'Eau

Au XIX^{ème} siècle, au début de la période de l'annexion allemande, des travaux de nivellement furent entrepris pour préparer la nouvelle urbanisation au sud du lycée Bartholdi. Cette urbanisation commença réellement sous le mandat du maire Camille Schlumberger à partir de 1880. Dans un petit parc d'agrément créé en bordure d'une rue qui deviendra l'avenue Raymond Poincaré, fut édifié le siège du musée d'Histoire Naturelle. Inauguré en 1860, ce lieu servira

de support aux jardins d'essais de la société d'horticulture et de viticulture.

Ce jardin verra s'élever, de 1884 à 1886, un imposant château d'eau de style « néo-médiéval », formé d'un donjon de 12 mètres de diamètre et de 53 mètres de hauteur.

La superficie actuelle du parc du Château d'Eau est de 13 990 m². Y sont plantés de nombreux et très beaux arbres figurant parmi les plus anciens de Colmar. Ce parc accueille depuis l'an 2000, sur 450 m², une roseraie composée de 990 plants répartis en 38 variétés.

Le fleurissement de Colmar - les parcs et les squares



Le Champs-de-Mars

A l'emplacement de l'actuel Champ-de-Mars, fut aménagée en 1745 une promenade publique hors les murs de la ville.

Dénommée « Le Vanolles » en l'honneur de l'Intendant d'Alsace Barthélemy de Vanolles, cette promenade servait aux exercices militaires de la Garde Nationale et des Volontaires ainsi qu'aux cérémonies révolutionnaires.

Ce lieu devint le « Champ-de-Mars » en 1793. Sa configuration actuelle date du Premier Empire. Le dessin de ses allées a l'apparence d'une croix de la Légion d'Honneur.

Il fut planté de 193 tilleuls.

Achévé en 1808, sa partie nord fut laissée libre pour les manifestations patriotiques.

Elle prit le nom de place Rapp en 1856, date de l'érection de la statue du Général Rapp.

En 1864, au centre du Champ-de-Mars, fut édifée la fontaine dédiée à l'Amiral Bruat, œuvre de Bartholdi également.

Important îlot de verdure et « poumon vert » du centre ville, le Champ-de-Mars est aujourd'hui un lieu de promenade privilégié, particulièrement depuis la restitution en 2000 de la place Rapp aux piétons.

Le réaménagement complet des allées du parc a été réalisé par la Municipalité.

Véritable havre de fraîcheur, l'un des lieux favoris des touristes et des Colmariens.







Le parc St-Francois-Xavier

Situé dans l'ancien centre religieux de la congrégation des Jésuites installée à Colmar en 1926, cet espace de verdure de 9 980 m² abrite quelques magnifiques arbres tels un hêtre pleureur, un cyprès chauve, un ginkgo biloba et un séquoia gigantea. Le parc appartenait à la fin du XIX^{ème} siècle à une famille d'horticulteurs-pépiniéristes, ce qui explique la présence dans ce lieu de nombreux arbres remarquables plus que centenaires. La propriété était traversée par un cours d'eau. Celui-ci permit au cyprès chauve de se développer.

Dense et particulièrement ombragé grâce à ses grands arbres, le parc St-François-Xavier est un lieu de promenade tranquille propice à la flânerie, à l'isolement, au repos et à la méditation. Le calme particulier de l'endroit permet d'apprécier aussi pleinement le chant des oiseaux. Une aire de jeux pour les petits enfants y a été aménagée il y a quelques mois.

Au cœur du parc, s'élève une pittoresque petite maison alsacienne au milieu d'une végétation laissée sauvage à dessein.





Le jardin Méquillet

Situé rue Camille Schlumberger, le jardin Méquillet est un très ancien jardin public. Destiné plus particulièrement aux familles avec enfants, ses 5 753 m² sont entièrement clos. Il est équipé de nombreux agrès de jeux ayant tous pour thème le cirque. Ce parc appartenait à la famille Méquillet qui le légua à la Ville en 1946. De nombreux et beaux arbres y sont visibles. On relèvera en particulier un bel érable sycomore datant de 1864. Le jardin était équipé jadis d'une pataugeoire. Celle-ci dut être désactivée du fait de l'évolution des règles d'hygiène et de sécurité.



La Montagne-Verte

Se développant sur 3 273 m², le square de la Montagne-Verte occupe depuis 1975 le site d'une ancienne école pratique, elle-même édifiée à l'origine sur le jardin de l'Ancien Hôpital tout proche. Ce site servit également, dans les années 50 et 60, d'emplacement pour la Foire-aux-Vins, dans le prolongement du Marché Couvert.

Dans ce jardin s'élèvent de nombreux arbres denses. Parmi eux, un imposant peuplier d'Italie planté en 1919 et un magnifique sophora japonica datant de 1877.

Les nombreuses essences présentes au parc de la Montagne-Verte lui confèrent son aspect ombragé et frais particulièrement apprécié en été.

Une aire de jeux pour enfants y a été aménagée à la grande satisfaction des usagers.



Le square des « Malgré-Nous »

Réaménagé par la Municipalité dans le contexte de la réaffectation de l'ancien Hôpital militaire Baur, ce jardin de 5 032 m² est un jardin de quartier au dessin souple, entièrement clos. Une aire de jeux thématiques permet aux enfants d'y évoluer dans le sable comme s'ils étaient sur une plage.

Une zone de repos et un espace réservé aux jeux de boules en ont fait un point de rencontre inter- générationnelle.



Le square Wimpfeling

Situé entre les rues d'Eguisheim et de Wettolsheim, ce jardin d'une superficie de 5 173 m², tout en longueur, permet aux parents et aux grands-parents du quartier d'y emmener leurs enfants et petits enfants. Ombragé, calme et sécurisé, il est très fréquenté.





Le jardin du Dagsbourg

Situé entre la rue de Rome, la rue de Vienne et la rue d'Eisenstadt, ce parc de 14 129 m², entièrement clos, est un espace de calme et de convivialité dans un quartier à forte densité.

Lors de sa transformation, des espaces bien différenciés y ont été aménagés : jeux pour enfants, espaces pour adolescents.

Ses grandes pelouses, son léger vallonnement et ses nombreux arbres confèrent au jardin du Dagsbourg un aspect très vivant.



Le Palais Royal

Situé dans le quartier Europe, l'ensemble immobilier « Palais Royal » a été l'objet, depuis 2001, d'importants travaux destinés à améliorer le cadre de vie de ses habitants. Les travaux de restructuration et de réhabilitation qui y ont été menés ont été réalisés dans le cadre du projet de l'Opération de Renouvellement Urbain mené par la Ville de Colmar, en partenariat avec l'Etat, la Région Alsace, le Département du Haut-Rhin et le Pôle Habitat Centre Alsace.

De nouveaux aménagements extérieurs agrémentent aujourd'hui ce quartier dont la restructuration est citée en exemple sur le plan national.



La Plaine de jeux de l'Hôpital Pasteur

Située dans le quartier Europe, la Plaine de jeux de l'Hôpital Pasteur a été réaménagée par la Ville entre 2001 et 2004, en concertation avec l'Hôpital, propriétaire des lieux. La transformation spectaculaire opérée ici a permis de rendre le terrain plus attractif pour les riverains, et pour les jeunes en particulier. Un terrain multisports a été créé, d'importants espaces verts aménagés, comprenant de longs cheminements bordés de plantations. Une seconde phase de travaux a débuté en juillet dernier.

Elle a pour objectif d'améliorer encore l'ensemble avec la création d'un second espace multisports (qui vient d'être achevé), d'un espace couvert ainsi que d'un local de rangement. Cette importante extension menée par la Ville en partenariat avec l'Etat dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain du quartier Europe a été inaugurée le 26 octobre dernier.

Le fleurissement de Colmar : les arbres remarquables

A côté de ses milliers de fleurs chaque année renouvelées, Colmar possède de nombreux arbres, remarquables pour leur essence et leur âge. En voici quelques-uns.

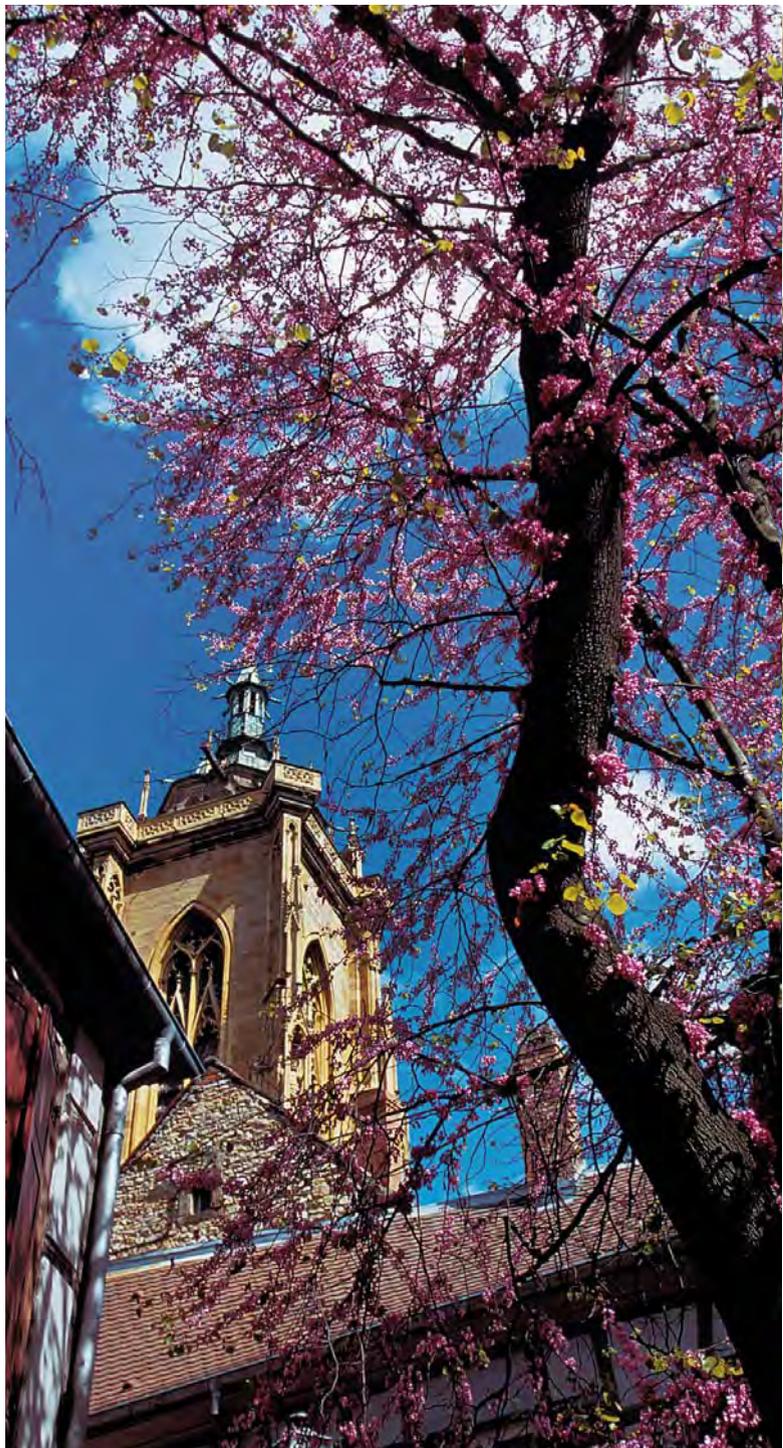
Le Cercis Siliquastrum

Son nom botanique est Cercis Siliquastrum, en français, arbre de Judée.

La caractéristique principale de cet arbre ancestral est sa floraison au mois d'avril. De très nombreuses fleurs rose vif sont en effet réunies en bouquets sur ses branches sombres, avant même l'apparition des feuilles.

L'arbre de Judée de la cour Waldner-Stephan est certainement l'arbre le plus ancien du Haut-Rhin.

Il est en tout cas, de mémoire d'homme, le « vétéran » des arbres de Colmar. Datant de la fin du XVIII^{ème} siècle, il inspire à ce titre le respect.





Le Maclura

Situé boulevard du Général Leclerc, cet arbre porte le nom du géologue américain W. Maclure, mort en 1840.

Il appartient à la famille des Moracées et est originaire d'Amérique.

Son nom botanique est *maclura aurantiaca* du Nord.

Son nom français est « oranger des osages ».

Cet arbre atteint 15 à 20 mètres.

Sa cime est ample et arrondie.

Son fruit globuleux présente à maturité l'aspect et la couleur d'une orange.

Il n'est pas comestible.

Sous nos climats tempérés, il mûrit rarement.





Le Hêtre Pleureur

Situé dans le parc St-François-Xavier, le nom botanique de cet arbre magnifique est *Fagus Sylvatica Pendula*.

Le hêtre commun est l'arbre des parcs par excellence. Il atteint 25 à 30 mètres de hauteur. Ses fortes branches peuvent descendre jusqu'au sol., sa frondaison formant une impressionnante coupole ombragée.



Le Séquoia

Situé dans le parc du Château d'Eau, son nom botanique est *Sequoiadendron Giganteum*. Il peut atteindre dans ses contrées d'origine (américaines) plus de 60 mètres de hauteur !

Le Séquoia est un arbre particulièrement ornemental. Son écorce est très épaisse, fissurée, fibreuse et rougeâtre.

Le *Taxodium Distichum*

Situé lui aussi dans le parc du Château d'Eau et originaire de la vallée du Mississipi, son nom botanique est *Taxodium Distichum*. En français, on l'appelle cyprès des marécages ou cyprès tricolore. Comme son nom l'indique, il prospère dans les terres très humides. Introduit en Europe en 1640, cet arbre possède des excroissances racinaires caractéristiques, dites « pneumatophores », qui jaillissent du sol à côté de son pied et peuvent atteindre plus d'un mètre de hauteur. Ces racines aériennes ont un rôle respiratoire. Arbre caduc, le cyprès des marécages perd ses aiguilles en hiver. L'exemplaire visible ici est unique à Colmar et dans la région.



Colmar au fil de l'eau : la Lauch

À la fin des années 80, le diagnostic était formel, les eaux des rivières colmariennes étaient « malades ». Victimes de multiples pollutions, le Muhlbach, ainsi que ses ramifications le Sinnbach et le Gerberbach, incommodaient aussi bien les touristes que les riverains par leurs odeurs.

La Lauch, qui baigne le quartier la Petite-Venise, était la cible privilégiée de tous les mécontentements. Pollution, mauvaises odeurs, boue, rivière à sec... Un bien triste spectacle pour ce quartier historique.

Gilbert Meyer, alors Conseiller Municipal et Administrateur de l'Agence de Bassin Rhin-Meuse, fut à l'origine de plusieurs mesures importantes qui améliorèrent la situation de façon spectaculaire et permanente à partir de 1997.





Afin d'assurer un niveau constant à la rivière, il avait été envisager dès 1981 de raccorder la Lauch à la Vieille Thur.

Mais seuls les curages réguliers furent réalisés jusqu'aux importants travaux de raccordement à la Vieille Thur en trepris en 1997 (voir page suivante).

Les trois photos visibles sur cette double page montrent les progrès dès lors accomplis. Très souvent à sec avant les travaux, la Petite-Venise présente aujourd'hui l'image d'un cours d'eau paisible et d'un niveau constant, été comme hiver.

Les barques plates des maraîchers glissent depuis plusieurs années à nouveau sur le fil de l'eau, pour la joie de tous.





Colmar au fil de l'eau : Les travaux effectués sur le Dichelé

Revenons sur les travaux réalisés. Le curage des cours d'eau avait été décidé dès 1989, mais un problème restait alors récurrent dans le quartier de la Petite-Venise : l'assèchement régulier de la Lauch. Un aménagement sur la rivière était

devenu indispensable. L'objectif était non seulement d'éviter l'assèchement, il était de retrouver aussi la qualité piscicole et paysagère de la rivière en aval, dans le quartier maraîcher et dans la vieille ville.

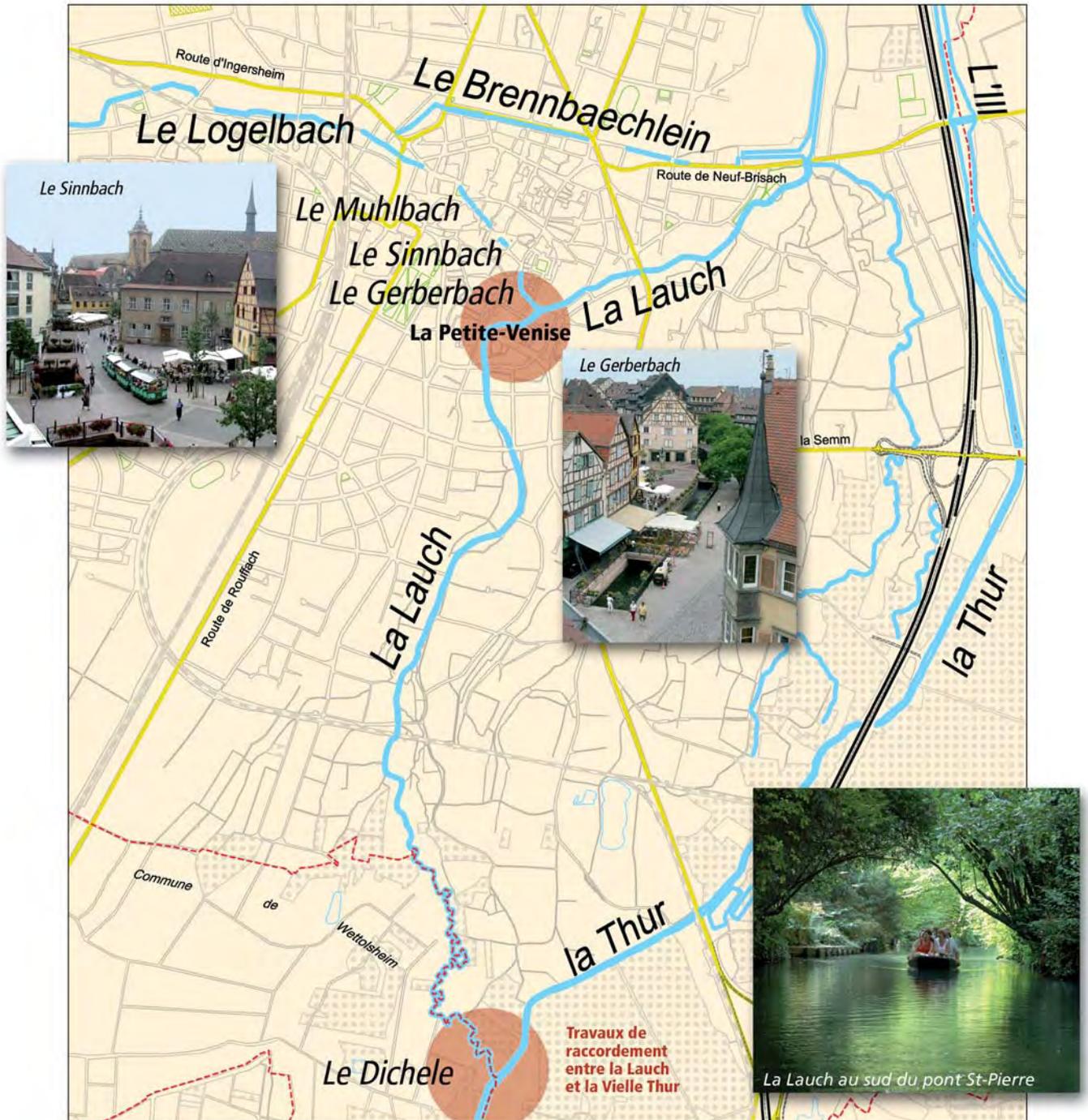
Des travaux déterminants furent réalisés dans ce but.

En août 1997, un clapet automatique fut mis en place sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt au niveau du Dichelé, entre la Vieille Lauch et la Vieille Thur. Ce système permet d'alimenter de manière continue

le bras de la Vieille Lauch qui traverse Colmar. Cet ouvrage, venu remplacer d'anciennes vannes détruites à la fin des années 50, favorisa également la capacité d'auto épuration du cours d'eau et les phénomènes d'auto curage dans le secteur de la Petite-Venise, neutralisant ainsi l'apparition des mauvaises odeurs.

Les résultats très positifs obtenus permirent à la Municipalité de mener à bien sereinement, dans les années qui suivirent, les travaux d'embellissement du centre historique par la mise à jour, en plusieurs points de la ville, du Sinnbach et du Gerberbach, affluents de la Lauch.

Colmar au fil de l'eau : Les travaux effectués sur le Dichelé





Colmar au fil de l'eau

Entre 2000 et 2005 fut mise au jour en plusieurs points du centre-ville la rivière qui, jusqu'alors soustraite au regard des Colmariens et des visiteurs, traverse le centre historique.





Le Sinnbach

Depuis 2002 année de sa mise au jour-, le Sinnbach, laisse entendre son doux clapotis au centre de notre ville, rendant ainsi à la place des Martyrs son charme d'antan. La suppression partielle de la dalle de couverture de la rivière, mais aussi la création d'un parvis devant la bibliothèque ainsi que le renforcement de la mise en valeur nocturne du patrimoine par la lumière (l'entrée et les arbres le long de la bibliothèque, les contreforts de l'église des Dominicains et bien évidemment le cours d'eau) s'inscrivent pleinement dans la politique de valorisation du cœur historique de Colmar.



Le Gerberbach

Depuis 2004, les eaux du Gerberbach, coulent elles aussi, au grand jour sur la place de l'Ancienne-Douane. Cette mise au jour partielle s'est faite en deux temps (2004 et 2005). Elle a entraîné le réaménagement complet de la place de l'Ancienne-Douane, ce joyau de notre cité. Elle s'est accompagnée aussi de la réfection du tronçon de la Grand'Rue compris entre les rues de l'Eglise et des Marchands. Cette restauration s'est caractérisée notamment par la reprise complète des murs en pierre de taille du cours d'eau.



Des entrées de ville de caractère

Les entrées de ville font l'objet d'une attention particulière. Elles ont été embellies et aménagées : pistes cyclables, plantations d'arbres, etc.

Dans cet esprit, les premiers giratoires des axes principaux ont une identité propre au quartier dans lequel ils se situent. Par exemple, le giratoire avenue d'Alsace/route de Bâle a été pourvue d'une barque rappelant l'activité maraîchère du quartier. Celui de la RN 83 / Foire-aux-Vins/Civa a été ornée de lignes de vigne de différents cépages, d'un pressoir et de massifs floraux.

Mais le plus emblématique est sans conteste le giratoire de la route de Strasbourg et de la rue Curie à l'entrée nord de la ville. Une parfaite réplique de la statue de la Liberté de 12 m de haut y a été érigée en hommage à Auguste Bartholdi, natif de la ville. Inaugurée un 4 juillet (2004), jour de l'Indépendance américaine, cette œuvre maîtresse du célèbre sculpteur rayonne de jour comme de nuit sur l'entrée de notre Cité.



Giratoire route de Strasbourg / rue Curie

Giratoire rue du Ladhof / avenue Rey



Giratoire route de Neuf-Brisach

Giratoire avenue d'Alsace / route de Bâle



Giratoire route de Bâle



Giratoire rue Curie



Giratoire RN 83 / Foire-aux-Vins /

Le concours des Maisons Fleuries à Colmar

Organisé par la Ville de Colmar en partenariat avec le Groupement des Horticulteurs de Colmar et Environs, le Concours des Maisons Fleuries se tient chaque année depuis 1951. Aujourd'hui, la Municipalité dote le concours de prix intéressants grâce à une enveloppe budgétaire conséquente. Celle-ci s'élève ainsi à 7 700 € cette année. Il convient d'ajouter à cette somme 1 000 € correspondant au « Super Prix » mis en jeu depuis plusieurs années pour moitié par la Ville et par le Crédit Mutuel Bartholdi, ce prix étant attribué par tirage au sort entre tous les lauréats. De nombreux particuliers et passionnés du jardinage s'inscrivent à la Mairie chaque année et rivalisent d'audace et de talent afin de proposer au jury, qui se déplace à deux reprises pendant la saison estivale, une palette de couleurs et des arrangements végétaux originaux. La Ville est lauréate du Grand Prix National du Fleurissement (Grand Prix

des Villes et Villages Fleuries 2005). Chaque réalisation florale privée est aussi prise en compte, à côté des créations du service municipal des Espaces Verts, dans l'attribution de ce Grand Prix. Les particuliers, eux aussi, contribuent à faire de notre ville une cité accueillante !

Afin de départager les concurrents, différents critères sont pris en compte :

- la composition
- l'état des plantes
- l'harmonie des couleurs et des plantes
- l'intégration dans l'environnement.

Jusqu'en 2005 le concours comportait cinq catégories distinctes :

- 1^{ère} catégorie** : Maisons avec jardins très visibles de la rue.
- 2^{ème} catégorie** : Balcons, terrasses, fenêtres, vitrines de magasins visibles de la rue.
- 3^{ème} catégorie** : Centre-Ville, carrefours.
- 4^{ème} catégorie** : Hôtels, restaurants, stations-service.
- 5^{ème} catégorie** : Immeubles collectifs

Une 6^{ème} catégorie existe depuis cette année. Elle récompense le « décor floral installé en bordure de voies publiques ».

Les trois lauréats de chaque catégorie sont récompensés par des cadeaux (bons d'achats pour l'acquisition de produits horticoles, à faire valoir auprès des commerçants spécialisés, partenaires du concours, diplômes, plantes vertes...) lors d'une réception donnée par la Ville aux Catherinettes en l'honneur de la quarantaine de lauréats du concours.

Les pages suivantes présentent les réalisations des différents lauréats du concours 2005 des Maisons Fleuries ainsi que les prix d'encouragement pour chacune des cinq catégories.

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les lauréats de ce concours. En nous accueillant, ils nous ont fait partager un peu de leur passion.





Catégorie 1 :
Maisons avec jardins très visibles de la rue

1^{er} prix : M. Sylvain DEL-DO
130, route de Neuf-Brisach

Amoureux des fleurs

Leur fleuriste les a encouragés, son épouse et lui, à s'inscrire au concours, et cela dure depuis vingt ans ! Leur jardin est organisé au gré de leur inspiration.

Ici se côtoient avec simplicité mais en bonne harmonie, géraniums, daturas, roses, sans oublier les pensées.

Ils ne prévoient pas de changements spectaculaires ; M. et Mme Del-Do misent « sur le classique » !



Catégorie 1 : Maisons avec jardins très visibles de la rue

2^{ème} prix : M. Albert WUEST
112, route de Bâle

Amateur avec un grand A

En 1973, Albert Wuest fut une première fois récompensé en obtenant le 1^{er} prix. En 2004, il remportait le 7^{ème} prix de la Maison Fleurie du Haut-Rhin. De nombreuses fleurs de toutes les couleurs, placées chaque année au gré de ses envies, jalonnent et agrémentent le très grand jardin de ce vrai passionné.



3^{ème} prix : M Paul BRETZ
40, Lauch-Werb

Le plaisir de jardiner

Depuis quatre ans, il participe au concours « pour le plaisir ». Les arrangements floraux sont disposés un peu partout : aux balcons, sur les rangées d'escaliers, dans les allées... Un petit bassin bordé de fleurs ainsi que de grands arbres décorent magnifiquement la maison.





Catégorie 1 :
Maisons avec jardins
très visible de la rue :
LES ENCOURAGEMENTS

M. et Mme Gérard KUNTZ
9, rue de Walbach



M. et Mme Yvan HEINIMANN
18, rue d'Eguisheim



M. Maurice RUHLMANN
23, rue de la Croix Blanche

Catégorie 1 :
Maisons avec jardins
très visible de la rue :
LES ENCOURAGEMENTS

M. et Mme Bernard HUCK
47, chemin de la Niedereau



Mme Monique BETTLE
19, rue du Raisin



M. et Mme Charles LEFRANG
16, Niklausbrunn Weg



M. et Mme Roland BOLCHERT
202, route d'Ingersheim



M. Joao RIBEIRO
71, chemin des Maquitsards



M.Thierry KRUGER
7, rue du Haut-Ribeaupierre

Catégorie 1 :

Maisons avec jardins
très visible de la rue :

LES ENCOURAGEMENTS

M. François BUTTERLIN
65, rue du Grillenbreit



M. Roland KLINGER
198, chemin de la Fecht



M. et Mme Fernand DIERSTEIN
12, rue d'Ammerschwih

M. Jean-Christophe DEMANGEAT
5, rue de Wettolsheim



M. et Mme Germain BLOCK
14, rue d'Ammerschwih



M. Lucien BRUNSPERGER
37, rue de Soultzbach

M. Jonny REINBOLT
19, rue Charles Marie Widor



Mme Anne GUTHLEBEN
19, rue de Sultzbach les Bains



M. et Mme Francis SCHUH
21, rue de Sultzbach les Bains



M. et Mme Richard LOTZ
3, rue de Dagsbourg

Catégorie 1 :
Maisons avec jardins
très visible de la rue :
LES ENCOURAGEMENTS



M. Félix GROB
5, rue des Primevères



M et Mme Francis BROGLIN
24, rue du Petit Ballon

Catégorie 1 :
Maisons avec jardins
très visible de la rue :
LES ENCOURAGEMENTS

M. Lucien KELLER
Chemin de Sainte-Croix



Mme Anne-Marie HAEFFELIN
2, rue du Stauffen



Mme Christiane TRNKA
7, rue du Dagsbourg



Mme Violette HELLICH
40, rue du Ladhof



Mme Marie-Lucienne BLATZ
135, rue du Logelbach



M. et Mme André BERTSCH
15, Vorderer Semm Weg

Catégorie 1 :
Maisons avec jardins
très visible de la rue :
LES ENCOURAGEMENTS

M. et Mme Manuel FARIA
46, rue d'Eguisheim



M. Georges RATZMANN
29, rue Léon Boelmann



Mme Sylvie VOGEL
34, rue Anne Frank



Catégorie 2 :

Balcons, terrasses, fenêtres, vitrines de magasins

1^{er} prix : Mme Danielle KUNTZMANN
15, rue des Brasseries

Un balcon tout en fleurs

Danielle Kuntzmann et son mari participent au concours chaque année depuis plus de dix ans mais ils ont déjà concouru précédemment dans la catégorie « hôtels-restaurants » où ils ont obtenu une 1^{ère} place (1983). Ils se sont portés candidats « pour faire comme leurs voisins ». Tous les ans, ils modifient les compositions en conservant le géranium comme base. En faisant des essais aussi avec d'autres plantes à fleurs, « sans oublier de toujours varier les couleurs ».



Catégorie 2 : Balcons, terrasses, fenêtres, vitrines de magasins

2^{ème} prix :

Mme Marie-Louise KOPP
59, rue du Grillenbreit

Le géranium est roi

Marie-Louise Kopp et son mari sont des habitués du concours. y participent depuis trente ans. Lorsque M. Kopp a construit son garage, il a aménagé une terrasse au dessus afin d'y créer un espace libre « pour des fleurs ». Ses premières années de participation lui « ont surtout servi d'entraînement », avant l'obtention d'un 3^{ème} prix la seconde année.

3^{ème} prix :

Mme Josiane UEBER
15a, chemin du Hirtzensteg

Du temps et beaucoup de patience

Josiane Ueber participe au concours depuis environ dix ans. Pour elle, le fait de s'inscrire constituait « un moyen d'avoir un avis sur ce qu'elle faisait ». « Il faut consacrer du temps à ses fleurs », dit-elle. C'est ainsi que Josiane Ueber soigne ses plantes durant une à deux heures par jour



Catégorie 2 :
Balcons, terrasses, fenêtres,
vitrines de magasins :
LES ENCOURAGEMENTS

M. Michel REYSER
3b, rue Anne Frank



Mme Michèle PIOGET
4, rue des Lavandières

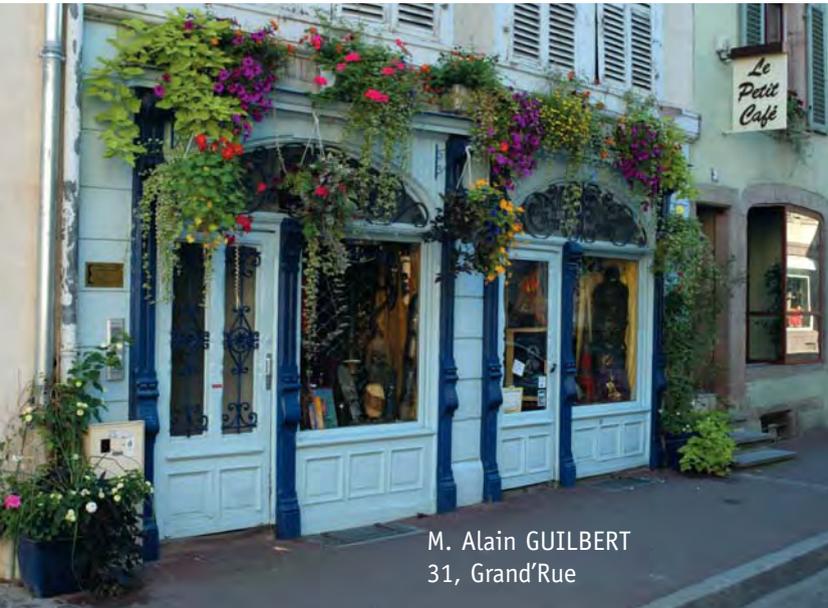


Mme Sylvie LIPP
13, chemin du Hirtzensteg



Catégorie 2 :

Balcons, terrasses, fenêtres, vitrines de magasins : LES ENCOURAGEMENTS



M. Alain GUILBERT
31, Grand'Rue



Mme Catherine BRAUER-HUBNER
8, rue Jacquard



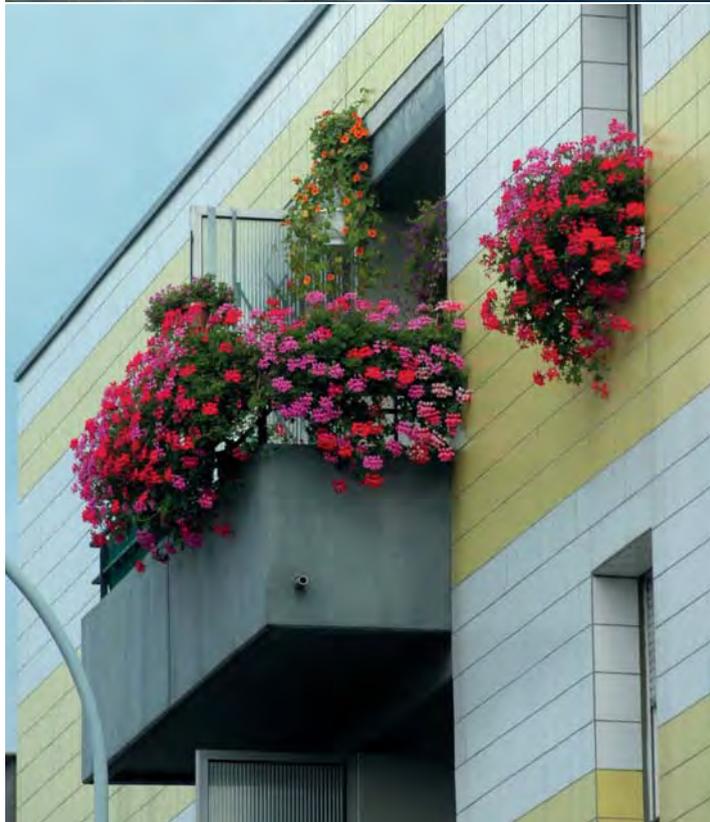
M. Bernard JECKER
2, cours du Languedoc

Mme Annette MAGRON
32, avenue de la République



Mme Danielle STINTZY
3, rue du Dr Macker

Mme Clarisse BRENDLE
29, rue de la Bleich



Catégorie 2 :
Balcons, terrasses,
fenêtres, vitrines
de magasins :
LES ENCOURAGEMENTS

M. Robert EHR SAM
28, rue de Belfort



Mod Men 2000
9, rue St Nicolas



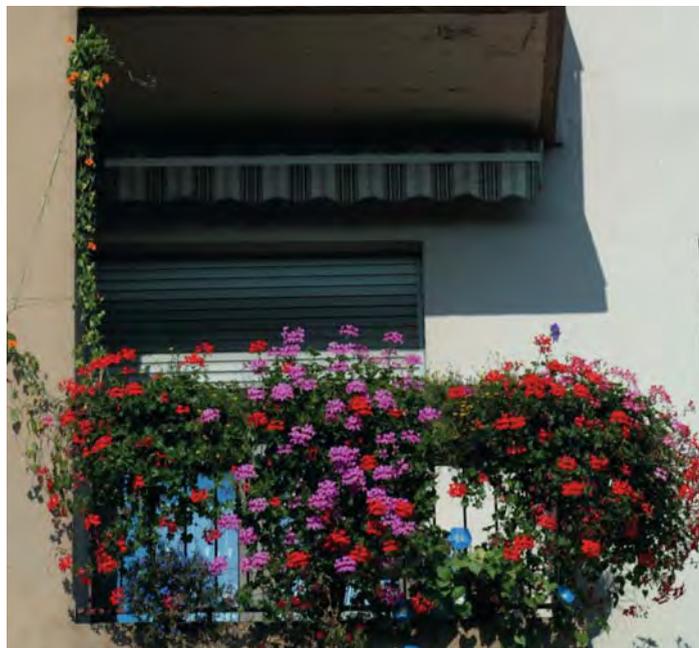
Mme Nathalie DILLMANN
21, rue de Walbach



M. Louis CASADEBAIG
44, rue Robert Schuman



M. Joseph MANN
93b, route de Sélestat



Mme Jeanne FLECK
28, avenue de la Liberté

Catégorie 2 :

Balcons, terrasses, fenêtres, vitrines de magasins : LES ENCOURAGEMENTS

Mme Michèle MARIN
3a, rue Anne Frank



M. Gérard REINHART
9, rue du Rhin



Mme Monique HOLL
5, place de la Mairie



Mme Claire GROSSMANN
23, rue de Thann



Mme Simone STEINMETZ
12, chemin de la Speck



Mme Christiane GANTZ
5, rue de Prague

Catégorie 2 :

Balcons, terrasses, fenêtres, vitrines de magasins : LES ENCOURAGEMENTS



Mme Denise FOHRER
25a, Grand'Rue



Mme Pierrette REITZER
4, rue des Tisserands



Mme Jeannine GULLY
30, rue de Belfort



Mme Marie-Jeanne BINNER
1, rue de Berlin



Catégorie 3 : Hôtels-restaurants, stations-service

1^{er} prix :
Mme Bernadette KAUFFER
1, rue du Rempart

Une façade toute de rouge vêtue

Bernadette Kauffer participe au concours depuis 1999. Sa plante fétiche est le géranium, « car il est résistant ». De couleur rouge et rose, les géraniums se marient très bien avec la façade ocre du restaurant.



Catégorie 3 : Hôtels-restaurants, stations-service

2^{ème} prix :

M. Thierry KRUGER

1a, rue des Frères Lumière

Un hôtel accueillant

Thierry Kruger est un habitué du concours. Il y participe depuis 1997, cherchant chaque année à embellir davantage son hôtel. Des surfinias, des géraniums ainsi que divers massifs se fondent ici dans un mélange harmonieux et particulièrement haut en couleurs.

L'objectif de Thierry Kruger :
« remporter le 1^{er} prix ! ».





Catégorie 4 : Centre-ville, carrefours

1^{er} prix :

Mme Jacqueline SITTLER
5, rue de la Grenouillère

Des concurrents de longue date

Jacqueline Sittler et son mari participent au concours depuis 1960 et concourent dans cette catégorie depuis 1974.

Ils ont été lauréats nationaux et départementaux en 1983. Assurément, ils aiment les fleurs et pour eux, il s'agit autant d'une satisfaction personnelle que d'un réel désir d'embellir la ville.

Dans cette cour de la rue de la Grenouillère, se mêlent agréablement vigne vierge, géraniums et impatiences. « La Ville se donne de la peine pour fleurir, alors nous aussi ! »



Catégorie 4 : Centre-ville, carrefours

2^{ème} prix :

Mme Marie-Thérèse FERA
14, rue d'Alspach

Une redoutable compétitrice

Marie-Thérèse Fera participe au concours depuis 1985. Depuis cette date, elle figure chaque année dans le trio de tête. Devant sa maison ombragée, elle a disposé des géraniums, des impatiences de différentes couleurs auxquels s'ajoute une vigne d'Italie pour créer « une sorte de plafond qui sent bon la fraise durant l'été ».

3^{ème} prix

M. Henri STEPHAN :
3, rue des Ecoles

« Pour faire plaisir »

Henri Stephan participe au concours depuis vingt-cinq ans. « Au début, c'était pour essayer ; il y avait au moins un bon d'achat à la clef ». Les nombreux touristes qui passent dans le vieux Colmar peuvent admirer chaque année les nombreuses jardinières qui ornent la façade de cette belle maison alsacienne.



Catégorie 4 : Centre-ville, carrefours
LES ENCOURAGEMENTS

Mme Edith SITTLER
12, rue de la Corneille

M. Vincent ARNE
3, rue des Serruriers



M. Emile SIGRIST
15, rue Berthe Molly

Catégorie 5 : Immeubles collectifs

1^{er} prix : Mme Corinne MEYER

44, rue Robert Schuman

Des géraniums roses en abondance

Cela fait trois ans que Corinne Meyer participe au concours.

Ses réalisations ont toujours été récompensées.

Les fleurs sont chez elle une véritable passion,

« mais tout particulièrement les géraniums ».

C'est donc tout naturellement qu'elle met un soin particulier à mettre en valeur son balcon et ses fenêtres.



Catégorie 5 : Immeubles collectifs

2^{ème} prix : M. Frédéric DINTINGER
44, rue Schuman

« La vie est encore
plus belle avec les fleurs ! »

M. Frédéric Dintinger s'inscrit au concours depuis trois ans et pour lui, fleurir ses balcons est un vrai plaisir. Il consacre en moyenne une heure chaque soir à l'entretien de ses plantations. Ses fleurs préférées sont les géraniums lierre qu'il assortit ici avec d'autres variétés pour former un ensemble homogène et vif.



3^{ème} prix :
Mme Marguerite BRECHBUHLER
4, rue de Copenhague

**Récompensée
pour la première fois**

Marguerite Brechbuhler participe au concours depuis 4 ans et c'est la première fois qu'elle fait partie des trois lauréats primés. Son voisin sera très certainement son futur nouvel adversaire. Voyant le balcon si joliment fleuri, il a décidé lui aussi de participer au concours ! Il tentera, c'est sûr, de lui ravir sa place !



L'ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX ET LA VILLE DE COLMAR

Parcelles de terre mises à la disposition des jardiniers et de leur famille pour la culture potagère, ornementale et les loisirs, les « jardins familiaux » constituent à Colmar un patrimoine de 800 jardinets mis à disposition de l'association des Jardins Familiaux du Haut-Rhin par la Ville de Colmar.

L'association est liée à la Ville par une convention établie en 1988 et réactualisée en 2001 à l'initiative du Député-Maire Gilbert Meyer. Son objet : la mise à disposition par la collectivité, moyennant un loyer annuel modique de 0,18 l'are, des terrains nécessaires.

Chacun des 14 « lotissements de jardins » existants à Colmar (cf. plan) fait l'objet d'une convention particulière. La Ville s'engage dans ce document à assurer, dans la mesure du possible, la pérennité des jardins.

Elle verse à l'association une subvention annuelle (6 150 € en 2005), entretient les voiries externes et internes, les parkings et les espaces verts extérieurs. La Ville fournit également le volume de terre végétale nécessaire aux cultures ainsi que le gravillon pour les allées, le tout-venant et le sable. Elle tient aussi à disposition le grillage et les piquets pour les clôtures des parcelles. La Ville réalise enfin l'adduction d'eau jusqu'à la limite des terrains.

Pour sa part, l'association installe les clôtures, achemine l'eau et équipe chaque parcelle d'un abri de jardin. Elle gère elle-même les terrains: règlement intérieur, attribution des jardins, recouvrement des loyers auprès des usagers, gestion du stock des pièces (quincaillerie : robinets, joints, etc).

Par son action multiforme, l'association des Jardins Familiaux du Haut-Rhin assure une fonction sociale, économique et environnementale importante.

Remerciements

Nous n'avons pas cherché dans les pages qui suivent à établir un palmarès des plus beaux jardins. Nous avons simplement visité pour les « raconter », quelques jardins particuliers, qui ont « un petit quelque chose » que l'on peut certainement trouver sur d'autres terrains.

Nous tenons à remercier MM. Rodolphe Pongratz et Daniel Cazanove, respectivement Président et Vice-Président de l'association des Jardins Familiaux du Haut-Rhin pour leur précieuse collaboration. Nous remercions aussi tous les jardiniers qui nous ont prêté leur concours de bonne grâce, toujours avec bonne humeur et passion.



Un peu d'histoire

« A chacun son coin de terre »

En 1896, l'Abbé Jules Lemire est Député-Maire chrétien de la Ville de Hazebrouck dans les Flandres (Belgique).

Il crée La Ligue du Coin de Terre et du Foyer, dont le but est de mettre une parcelle à disposition des ouvriers pour y cultiver les légumes nécessaires à la consommation de leur foyer, à l'exclusion de tout usage commercial.

Cette œuvre à caractère social se développe en France également où la tradition des « jardins familiaux » (ou « jardins ouvriers ») permet rapidement à des milliers de familles aux revenus souvent modestes, de s'adonner au jardinage, par plaisir, par passion et parfois, par nécessité.

Le nombre de jardins collectifs oscille aujourd'hui dans notre pays entre 100 000 et 200 000 unités sur une superficie de 2 550 à 5 000 hectares.

Les premiers jardins familiaux apparaissent à Colmar en 1924 sous l'impulsion d'un Adjoint au Maire bien connu, Edouard Richard (qui deviendra « le Maire de la Libération »).

La Ville confie dès lors 10 hectares à la Société pour le Développement des Jardins Ouvriers de Colmar.

Certains particuliers font également des dons de terrains qui seront aménagés par des bénévoles : conduites d'eau, défrichage, aménagements divers.

De 13 hectares en 1925, la superficie passe à 31 ha en 1930, puis 39 en 1940, 41 en 1950. Les années 80 voient cependant régresser la surface affectée à 23 ha du fait du fort développement urbanistique. La surface exploitée aujourd'hui dans notre ville par l'Association des Jardins Familiaux du Haut-Rhin est de plus de 24 ha.

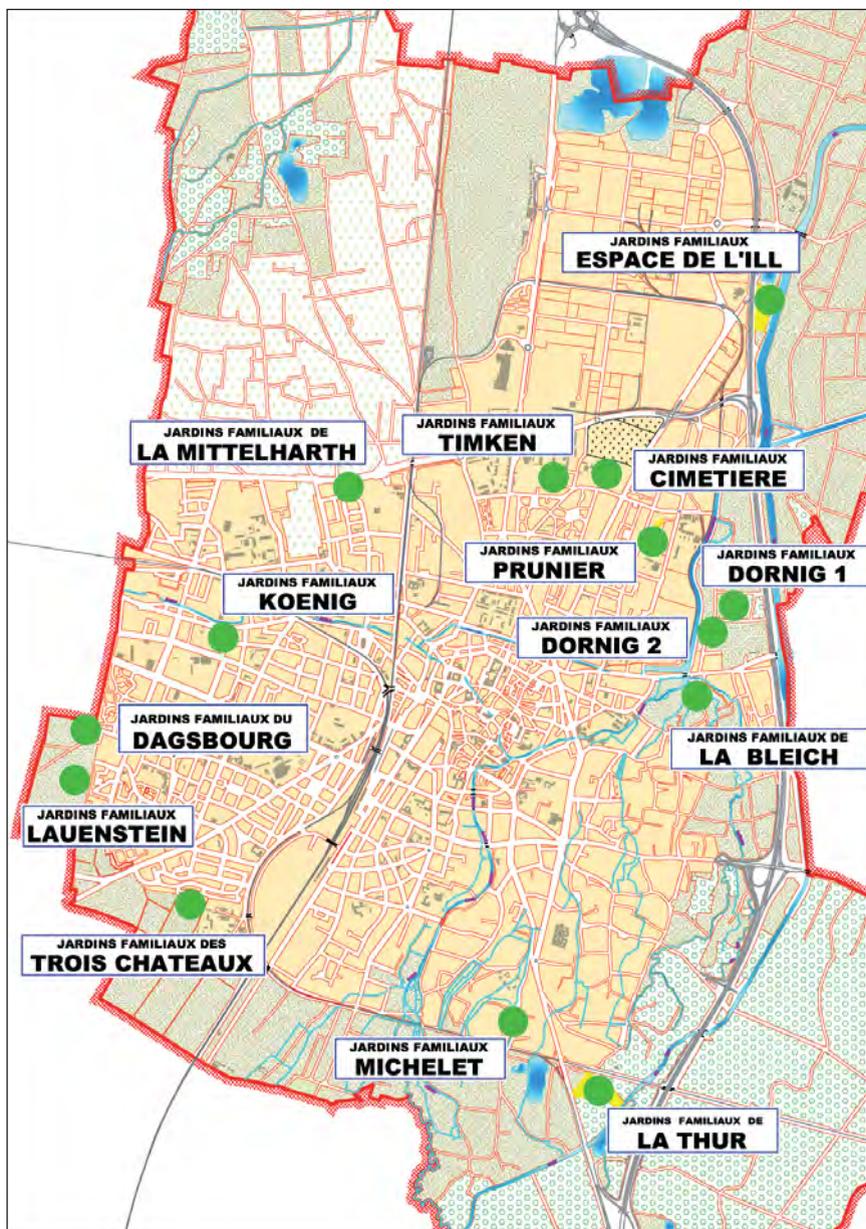
Pour remédier à la raréfaction des terrains dédiés au jardinage, la Société Immobilière des Jardins Ouvriers fut créée en 1924. Son but était d'acheter des terrains à mettre à la disposition de l'association des Jardins Ouvriers. 50 ans après sa création, l'association devient l'Association des Jardins Familiaux de Colmar.

La philosophie du jardin ouvrier a évolué. Son but premier était la culture de légumes nécessaires à la consommation familiale. Il s'y développe désormais un esprit d'agrément et de loisirs qui a engendré la création des jardins dits « mixtes », à la fois terrains de culture traditionnelle et terrains de jeux pour enfants.

Avec la création et l'extension par l'actuelle municipalité des jardins de l'espace de l'Ill (1997), des Trois Châteaux (1998), du Dornig (2002) et du Lauenstein (2003), l'association regroupe aujourd'hui sur 14 sites environ 600 parcelles de 3 ares pour les jardins traditionnels, et de 4 ares pour les jardins de loisirs.

Quelques-uns d'entre eux sont ici présentés.





Les jardins familiaux de la Ville de Colmar

*Terrain Koenig, rue du Logelbach
Jardin N° 21, exploité par
Mme Erika et M. Raymond Deiber*

Spécialité : les iris

Nicolas, 10 ans, écoute. Son papy lui « raconte » les fruits, les légumes ou les fleurs. Venu du Sundgau pour l'été, comme tous les ans, il essaie de retenir tout ce qu'il peut. Il aide ses grands-parents : le soir, c'est souvent lui qui arrose. Parfois même, s'il fait très chaud, il se lève très tôt pour le faire le matin.

Raymond Deiber est un passionné : depuis 1994, il photographie son jardin à toutes les époques de floraison et en toute saison. Son penchant pour les différentes sortes d'iris qu'il plante, entretient ou divise amoureusement, peut, il l'avoue, devenir coûteux. Chaque plant est étiqueté : « robe d'été », « Sierra Grande », « Buckwheat », « Beverly Hills », « Grand Iris »,... et puis s'accompagne même de précisions : pétales blancs, mi-saison,... Madame, elle, chouchoute un plant d'Edelweiss, « et surtout les myosotis ».

Sur les terrains Koenig, on échange volontiers les cultures, on donne facilement, on s'entend pour rassembler les fruits ou légumes qu'on récolte pendant l'absence de l'autre. Ces terrains ont reçu en 2000 un diplôme d'honneur pour l'ensemble des jardins.





Une haie de roses accueille le visiteur



*Il est le roi de ce jardin :
Riki veut jouer. Un voisin lui
a confectionné une niche.*





Marlène Dietrich préfère les fleurs à l'entretien des légumes. Tournesols, roses, iris, dahlias, edelweiss,... foisonnent ici

Terrain Koenig, rue du Logelbach
Jardin N° 11, exploité par Mme Marlène Dietrich

Un héritage fleuri

Marlène occupe ce jardin depuis peu : il y a quelques années, elle ne faisait qu'aider le précédent locataire. Il y a un an, quand son prédécesseur n'a plus pu s'en occuper, elle s'y est elle-même installée. Aujourd'hui, jeune retraitée, elle profite de son nouveau jardin pendant 3 ou 4 heures chaque jour. Récemment, lorsqu'elle a été malade et hospitalisée, ses voisins ont pris le relais : ils ont arrosé pour elle et entretenu ses fleurs et ses légumes.

***Terrain de la Bleich, chemin de la Bleich
Jardin N° 26, exploité par M. Claude Masson***

Les vertus de la culture raisonnée

Tout petit, il ne faisait qu'une chose dans le jardin de ses parents : il bêchait. Et il adorait ça. Parvenu aujourd'hui à la retraite, il s'occupe avec passion de son jardin, entre autres activités dans diverses associations. Il parle de ses fleurs ou légumes, qu'il mélange harmonieusement, avec amour.

Les légumes d'ailleurs, c'est plutôt pour son fils : « ils n'ont pas le goût de ceux qu'on achète, ceux-là sont bons ».

Claude Masson pratique depuis 4 ans la culture raisonnée. Il s'est documenté pour... Il étudie et cherche constamment quelle plante pourrait « protéger » telle autre : les pommes de terres se trouvent ici cernées par le lin : « il n'y aura pas de doryphores » ; la ciboulette, la sarriette, le thym, le basilic, l'estragon et le romarin mettent en valeur les rosiers obtenus souvent par bouturage ; les œillets d'inde protègent les plants de tomates ; les magnifiques fleurs rouges-orangées du pavot cohabitent avec les choux. Et, comme on devrait trouver dans tout jardin « il y a un tas de quelque chose quelque part » : les mauvaises herbes ou plantes coupées sont entassées pour leur décomposition. Ici, aucun traitement chimique n'est utilisé.







*Terrain de la Bleich, chemin de la Bleich
Jardin N° 49, exploité par Mme Evelyne Leiber*

Un jardin comme refuge

Un jour, Evelyne Leiber se dit « qu'un jardin lui ferait du bien ». Son entourage lui déconseilla fortement : elle n'y connaît rien ! Mais une amie formula pour elle, une demande de jardin familial. Le jour où ses détracteurs vinrent visiter les lieux, ce fut l'émerveillement ! Et depuis un peu plus de 20 ans, tout pousse...

Elle est dans son refuge, jardin N° 49 sur le terrain de la Bleich. Elle ramasse les dernières fraises, les pivoines finissent de livrer leur parfum et leurs couleurs, pour faire place à des roses magnifiques et odorantes, des bleuets, des clématites, des lavandes qui prospèrent à côté des petits pois et des tomates. La rhubarbe étend ses feuilles immenses, parfois à l'ombre du pêcher ou du figuier.

« Un havre de paix, un refuge, un exutoire... quand je n'ai pas le moral, je viens ici et ça va mieux ! » dit-elle dans un grand sourire.



*Artiste, elle peint des aquarelles.
Il lui est arrivé de représenter
le jardin du voisin, jamais le sien.*



*Laissées là par l'ancien locataire du lieu,
des plaques des rues de Colmar en allemand
délimitent le territoire des légumes
et des fleurs, en bordure des allées.*



*Terrain du Prunier, rue Ampère
Jardin N° 18, exploité
par Mme Anne Marie Dessombs*

Courage et volonté

Son jardin est une vraie passion, un havre de paix où elle vient se ressourcer. De l'immeuble voisin, elle entend « le mainate qui chante la Marseillaise ». Les jardins familiaux du Prunier sont situés au pied des bâtiments d'habitation.

Elle a pris ce jardin en charge avec une amie qui s'est finalement lassée. Elle a continué à l'entretenir seule. Anne-Marie Dessombs est aujourd'hui atteinte d'une maladie orpheline qui l'empêche de marcher correctement. Des amis ont équipé son jardin d'une sorte de rampe qui l'aide dans son travail.

Elle ne se laisse pas aller à la simplicité pour autant : carottes, fraises, poivrons, pâtissons, concombres, capucines, dahlias, hortensias ou géraniums sont disposés harmonieusement de chaque côté de la petite allée. Elle récolte tous les jours tomates ou concombres.

Un proche a fait un jour des recherches généalogiques : à une époque lointaine, tous les membres de sa famille se sont loués comme jardiniers. Elle a élevé sa petite fille dans ce jardin. Elle y faisait la sieste, son petit lit installé sous le kiwi qui forme une tonnelle, pendant que sa mamie jardinait.







***Terrain du Prunier, rue Ampère
Jardin N°35, exploité par M. Michel Maingot***

L'architecte du jardin

Michel Maingot « récupère ». « Ca peut toujours servir » ! Bricoleur de génie, tout son jardin est ainsi équipé : le petit pont est constitué de planches de palettes et divers bois de récupération, des pavés autobloquants ont été trouvés sur un trottoir : il a proposé de nettoyer les gravats, contre la récupération des pavés,... Il « pense » son jardin, souvent la nuit : au matin, il positionne les différents éléments, et si le résultat lui paraît correct, il creuse, plante, installe, façonne, scie, visse,...

L'oeil est expert : autrefois étudiant aux beaux arts, les formes (arrondis, courbes, lignes droites) sont harmonieuses et semées de couleurs. Un petit coin sauvage, un autre pour les herbes aromatiques, un bassin, quelques légumes, la pergola soutient une jeune clématite et un petit chèvrefeuille, une roseraie est « en cours d'étude » (la nuit) : tout cela a été créé en moins d'un an, car M. Maingot est tout jeune retraité et vient juste de prendre possession de ce jardin qui était alors dans un état déplorable. Il y a effectué un travail remarquable.



Responsable du jardin du Prunier, il prend son rôle avec sérieux : il discute avec chacun, s'occupe de gérer l'entretien général du jardin, fait le lien avec l'association des jardins familiaux. Il pense prochainement organiser un concours pour ses voisins : 5 petits coins de son jardin ont été retournés, sont prêts à être plantés ou semés. La question du concours : Que vais-je en faire ? Un peu d'aide ? Ils sont au nombre de 5.





*Terrain de la Thur,
route de Bâle Jardin N° 63,
exploité par M. Ahmed Bourassi*

Un jardin chargé d'arômes

Les jardins de la Thur sont accessibles également en serpentant à travers la forêt du Neuland. Au détour d'un chemin vert, on est frappé par une explosion de couleurs. Le soleil se répand dans ces jardins aménagés ici il y a 18 ans.

Arrivé parmi les premiers sur ces terrains, Ahmed a choisi son jardin : près des grands arbres, « pour avoir de l'ombre et profiter quand même du soleil quand il tourne ».

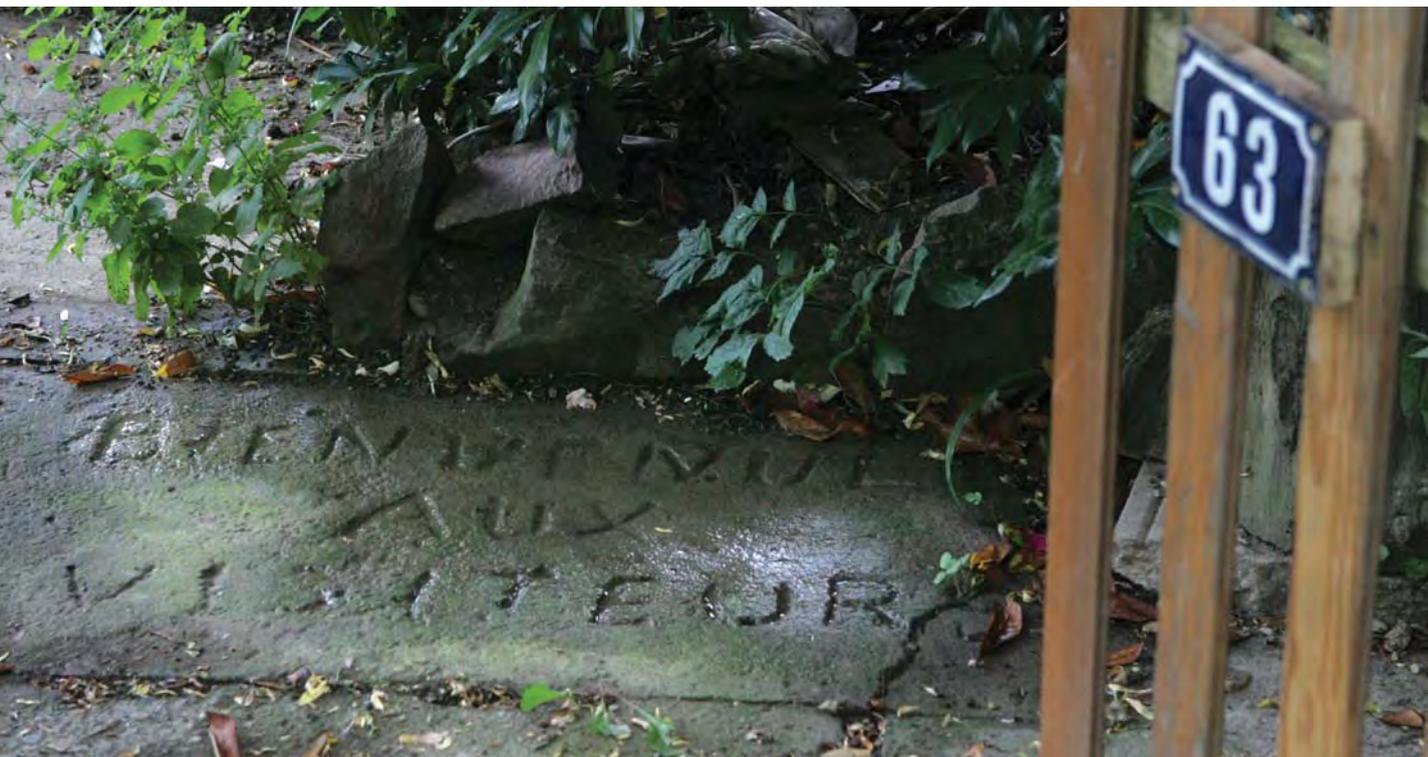
Sur un espace de quelques mètres carrés, il a réussi à recréer tout un univers.

On pénètre dans le jardin en passant sous le saule tortueux, l'hibiscus ou les roses : un véritable sous-bois miniature. Sur le seuil, une pierre gravée par lui accueille les passants.

Dans une cage, deux campagnols attendent d'être relâchés plus loin, au coeur de la forêt : « les campagnols font des dégâts mais ma femme refuse de tuer des animaux ».



*Eclatants de rouge, des piments
parfaitement acclimatés ont été
rapportés de l'étranger.*



On partage beaucoup aussi dans les jardins de la Thur.

*Les légumes poussent
ici au milieu des
herbes aromatiques
qui embaument tout
le jardin.*



Paré de son chapeau de paille, d'un geste sûr, il coupe l'herbe à la faux.



**Terrain de la Thur, route de Bâle
Jardin N° 73, exploité par M Guy Sengelin**

Retour aux sources

Une simple allée de dalles posées sur le sol mène à la cabane. Depuis l'entrée, on croirait voir un chalet de montagne, sur le fond vert des arbres de la forêt du Neuland. Longeant l'allée centrale, à gauche, des fleurs sauvages cernent un arbre fruitier ; à droite, des fraises ou des tomates donnent de la couleur. Au fond du jardin se trouvent un noisetier et des groseilliers.

Guy est professeur de mathématiques et de physique en collège. Pour échapper à des journées parfois difficiles, il se réfugie dans son jardin.

Fils et petit fils de paysan, « au sens noble du terme », il refuse les engrais et les désherbants : son jardin est naturel. Caché dans le sol, le réfrigérateur est à l'ancienne : un trou dans le sol garde les bouteilles d'eau au frais.







***Terrain de l'Espace de l'Ill, allée du Ladhof
Jardin N° 35, exploité par Mme Monique
et M. André Roess***



Un jardin convivial

Les jardins de l'espace de l'Ill sont plus grands que la moyenne. Ce sont des jardins mixtes : ils combinent à la fois les loisirs et la culture.

Sur ces terrains, on croise des groupes d'enfants qui jouent, des adultes qui se réunissent pour un café ou un verre de jus de fruit, voire pour l'apéritif ou le repas du soir.

Monique et André Roess font partie de ces retraités qui n'ont jamais le temps : parmi d'autres activités au sein de diverses associations, ils s'occupent de leur morceau de verdure.

Leur portillon n'est jamais fermé et leur jardin communique avec celui du voisin. C'est un espace ouvert aux autres, aux amis, aux enfants, aux petits-enfants, aux enfants des autres. Lorsqu'André Roess tond chez lui, il tond également chez le voisin. La rentabilité n'est pas le but recherché dans cet espace dédié surtout au plaisir et à la détente.





INTEX®
EASY SET™



*Terrain de l'Espace de l'Ill, allée du Ladhof
Jardin N° 26, exploité par M. Dominique Goepfert*

Ici les enfants sont rois

Ils sont les gardiens du lieu : les personnages en terre cuite de Mme Goepfert accueillent le visiteur. Leur jardin est un endroit « pour s'amuser et passer du bon temps ».

Les voisins s'y retrouvent à l'heure de l'apéritif ou du repas. Dominique a même conçu et fabriqué un four à tartes flambées pour régaler les gens.

Quelques fleurs, quelques légumes...
Ce qui est produit est souvent mangé sur place : les cornichons du jour sont coupés en lamelles, agrémentés de quelques herbes aromatiques et d'un filet d'huile d'olive, c'est un régal pour l'apéritif !
Au fond du jardin une balançoire, et au milieu, la piscine. Depuis 4 ans les Goepfert « en profitent » : en été, ils passent plus de temps au jardin qu'à la maison. La cabane, équipée comme une caravane contient tout le nécessaire pour agrémenter les journées : boissons au frais, repas du soir, ...
Ici, c'est le paradis des enfants !



« C'est un tremplin pour les jeunes ou les plus âgés ».
« Ces terrains, c'est une belle histoire de solidarité ! »

Mme Marie-Thérèse Rimlingen, Directrice de la Manne.



*Terrain de la Thur, route de Bâle
Jardins N° 27 à 37 - La Manne*

30 ares pour la Manne

Ils sont trois, actuellement, à butter les haricots verts sur ce terrain si dur. Pour bien faire, il faudrait qu'ils soient entre 5 et 8. Patrick Terren, l'encadreur technique de l'Association colmarienne de réinsertion La Manne (distincte de la Manne Emploi), dirige le travail et gère ces 3 000 mètres carrés mis à disposition de l'association par les Jardins Familiaux.

Les jardiniers sont ici en « contrat aidé », recrutés par l'ANPE. Les plus jeunes peuvent avoir 19 ans, le plus ancien était à un an de la retraite. Au fil des saisons, ces contrats, d'une durée de 6 à 18 mois, permettent à leurs bénéficiaires de trouver ou de retrouver un équilibre : le sens des rythmes.





Le concours des jardins familiaux

Les jardins familiaux organisent chaque année un concours pour récompenser les plus beaux jardins. Deux catégories ont été définies : « catégorie générale » et « terrains des responsables de jardins ». Les meilleurs sont choisis et récompensés lors de l'Assemblée Générale des Jardins Familiaux qui a lieu chaque année au mois de novembre. Le jury est composé de 6 personnes qui visitent systématiquement tous les jardins colmariens. Il n'y a pas d'inscription, tous les jardiniers sont éligibles.

M. Januario Coelho est le lauréat 2006 de la catégorie « générale », sur le terrain Timken.



M. Albert Dreyfuss a été primé dans la catégorie des « responsables », sur le terrain Koenig.

*Association des Jardins Familiaux :
Président : M. Rodolphe PONGRATZ
50, avenue de Rome 68000 COLMAR
Tél : 03 89 80 28 31 - Fax : 03 89 79 78 08
Permanence le jeudi de 19h à 20h30*



Informations générales et conditions de mise à disposition

À la condition du respect de quelques règles simples, chacun peut prétendre à cultiver son jardin :

- **respect du règlement** : entretien des parties communes en donnant au moins une journée de travail par an. La Ville prête du matériel pour l'entretien de ces parties communes. Les jardins sont entretenus exclusivement par les particuliers qui fournissent eux-mêmes leur matériel.

Un bail peut être résilié par l'association si un non-respect du règlement général des jardins est constaté, après inspection des membres de l'association, observations faites par courrier et convocation à la permanence.

- **paiement du fermage** :

la location du terrain court sur un bail d'1 an, qui va du 1er novembre au 31 octobre. La liste d'attente est longue, il y a lieu de remplir une demande en prouvant sa motivation. L'attribution d'un terrain est décidée par 3 à 5 membres du comité.

Le montant du fermage peut varier de 80 à 90 € par an.

- **location de l'abri** :

suivant le type d'abri, le montant de la location peut varier : de 10 € par an (pour les plus anciens) à 76 € par an (pour les plus récents et mieux conçus).

- **paiement de l'eau** :

les terrains sont regroupés en deux catégories : pour ceux munis d'une pompe achetée par le locataire, l'eau est gratuite ; pour ceux pourvus d'un compteur d'eau, l'eau est facturée à chaque locataire (à tarif préférentiel, certaines taxes sont supprimées).



Agenda 2007 de la Ville de Colmar



**VILLE DE
COLMAR**

Responsable de la publication : Jacques DREYFUSS
Adjoint au Maire,
Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace

Coordination : Jean-Michel SCHUPP

Suivi technique : Anne MANGOLD, ainsi que Dominique LAUFFENBURGER,
Emmanuelle BILDSTEIN, Olivia JEANNERET,
Service Topographie de la Ville de Colmar, Cécilia LALANNE

Rédaction : Isabelle GILLESSEN, Franck JOST, Anne MANGOLD, Laetitia MAUS,
Joël MUNSCH, Jean-Michel SCHUPP, Marcel TENACCI
(Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt),
Jean-Louis VENNÉ

Intervention particulière : Delphine MANN, Adjointe au Maire chargée de l'Environnement,
de la Propreté et des Espaces Verts

Secrétariat : Isabelle GILLESSEN, Patricia KUSTER

Crédit photographique : Jean-Marc HEDOIN, Pictural Colmar ainsi que Marie DUROZARD,
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (p.14), Nathalie ROBERT-PIEDOR (p.31),
Archives Municipales de la Ville de Colmar (p.74), Direction Départementale de l'Agriculture
et de la Forêt (p.76), Raymond DEIBER (p.118),
Evelyne LEIBER (aquarelle p.124)

Notre couverture : grâce aux travaux récents de mise à jour des eaux du Gerberbach, la
Place de l'Ancienne-Douane a retrouvé sa splendeur passée.

Conception graphique - Réalisation : Imprimerie GRAI, Colmar

Dépôt légal n° 7047 - Novembre 2006

Droits de reproduction des illustrations du présent ouvrage réservés